

**POUR VENDRE  
LOUER  
ACHETER  
LES ANNONCES CLASSÉES  
647-3311**

# LE SOLEIL

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333  
Extérieur:  
1-800-463-2362**

JEUDI 20 DÉCEMBRE 1990

QUÉBEC, 94<sup>E</sup> ANNÉE, NO 350  
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50\$

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

## LE SPORT



### Les Nordiques tiennent tête aux Canadiens

Les Nordiques ont tenu tête au Canadien hier au Forum, avec un match nul qui leur a permis d'amasser trois points en deux soirs aux dépens de leurs grands rivaux. **S-2**

### Revenir jouer au Colisée «excite» Peter Stasny

Dix mois après avoir été échangé, le retour au Colisée revêt un cachet particulier pour Peter Stasny qui se retrouvera un peu entre l'arbre et l'écorce. **S-2**

## LA RÉGION

### 18 millions \$ du fédéral pour la forêt dans l'Est

Dès janvier, le fédéral entend dépenser 18 millions \$ dans l'Est du Québec dans le secteur forestier, même si le Québec veut renégocier toute l'entente cadre. **A-3**

## LES ARTS

### Les spectacles de Céline Dion ont été annulés

Une trop grande fatigue ayant occasionné des problèmes à ses cordes vocales, Céline Dion doit annuler tous ses spectacles prévus pour janvier et février. **C-2**

## QUÉBEC

### CHRC et CHOI-FM veulent alléger leurs effectifs

Les stations de radio CHRC et CHOI-FM espèrent se prévaloir du programme fédéral de Travail partagé afin de compresser leurs dépenses. **A-4**

## LE MONDE

### Gorbatchev menace les républiques de tutelle

Le président Gorbatchev a menacé d'imposer l'état d'urgence ou la tutelle dans les républiques si les conflits qui y perdurent menacent la sécurité d'État. **C-1**

## L'ÉCONOMIE

### 180 000 emplois disparaîtront dans les usines du pays

L'Association des manufacturiers canadiens prévoit que la récession éliminera 180 000 emplois manufacturiers. La moitié ne seront jamais retrouvés. **B-1**

## LE QUÉBEC

### Le Bloc québécois est trop populaire et trop pauvre

Pour expliquer leur piètre performance aux Communes, les députés du Bloc québécois invoquent la faiblesse de leurs moyens et leur forte popularité. **B-11**

## L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, B-8 à B-10
Le Québec	A-4 à A-6, A-9 et C-12
Le Canada	A-7, B-11 et B-12
Le Monde	C-1, C-5 et C-6
Annonces classées	C-7 à C-10
Arts	C-2 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-10
Décès	
Économie	Cahier B
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-10
Les idées du jour	A-11
Michel Corbeil	A-9
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-5

## LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Maximum: -8 à -10. Température à la hausse. Demain: neige ou pluie verglaçante en matinée. **S-16**

# Carrier rate son évvasion: trois gardiens sont blessés

Le récidiviste Claude Carrier, a raté hier matin une évvasion spectaculaire d'un fourgon qui l'amenait au palais de justice de Québec avec 23 autres détenus appelés à comparaître.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Ce Montréalais de 33 ans avait déjà défrayé les manchettes cet été en s'enfuyant du pénitencier de Donnacona avec quatre compères. Carrier et un complice avaient pris une famille de

Cap-Santé en otage, durant leur fuite.

Hier matin, vers 9 h 15, dans le garage verrouillé du quartier cellulaire du palais, le prisonnier a eu le temps de blesser trois des six surveillants non armés de l'escorte avec un pic artisanal en acier, avant d'être maîtrisé par d'autres gardiens.

Menotté aux pieds et aux mains et jumelé avec un autre détenu, Carrier a surpris ses geôliers en sortant du véhicule. Discrètement, il avait réussi, durant le trajet entre la prison et le palais, à se libérer avec une clé artisanale, qu'il avait fabriquée ou obtenue par complicité. Le détenu menotté à lui n'a toutefois pas participé à cette triple tentative de meurtre.

L'une des victimes, Robert

Caron, gardien au centre de détention de Québec depuis 27 ans, venait tout juste de garer l'autobus rempli de détenus dans le garage du sous-sol de l'établissement lorsqu'il a reçu trois coups de couteau au thorax. Heureusement, l'étui à lunette en métal qu'il avait dans sa poche a fait glisser la lame et

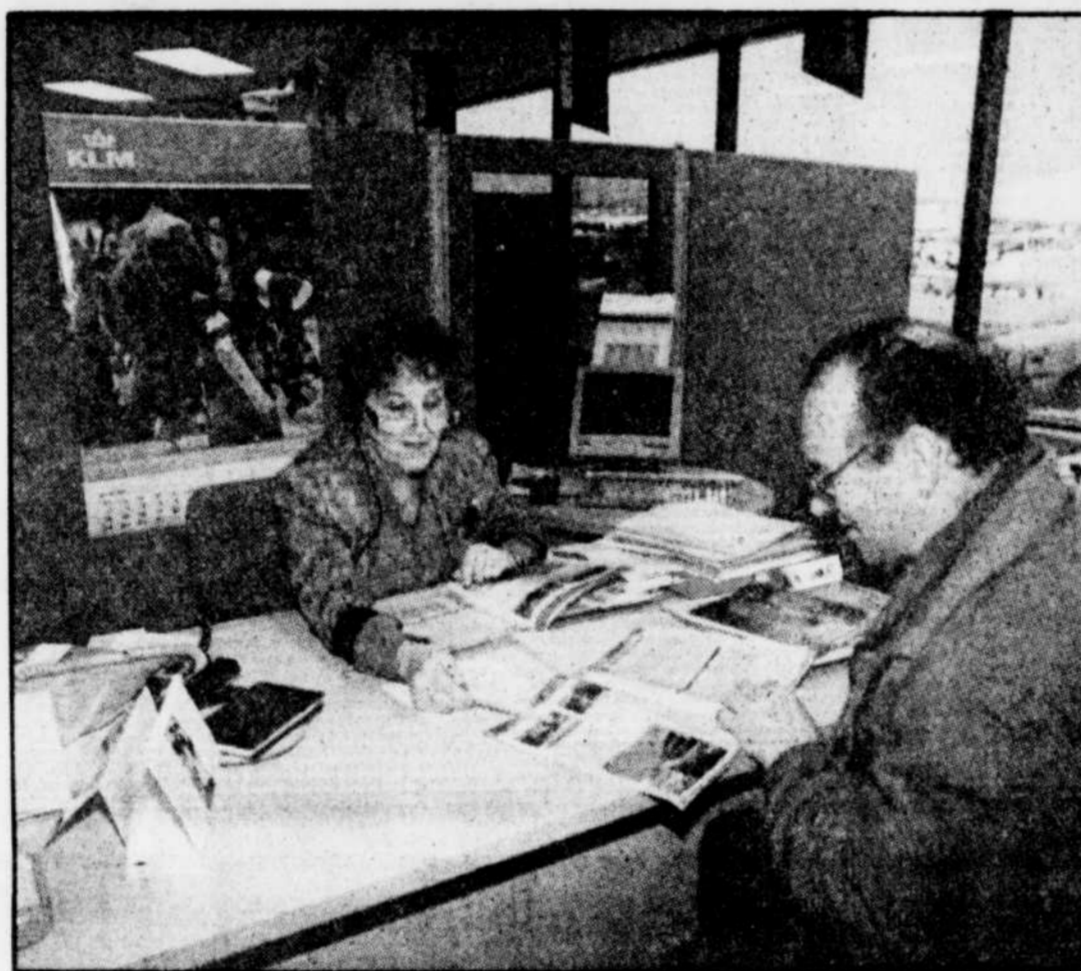
Suite A-2, Carrier...

Autres textes en page A-3



CLAUDE CARRIER

## Le Sud attire moins les Québécois



Les Québécois iront en moins grand nombre dans le Sud pour la période des Fêtes. Même que quelques places restent disponibles chez les transporteurs aériens en vue de départs samedi et dimanche prochains, un phénomène que l'on n'avait pas observé depuis longtemps. Sur notre photo, Mme Jacqueline Diamant de l'Agence de voyages du CAA.

Voir texte en page A-4.

# Pour les Vigneau, un drame dont la mer garde le secret

ÎLES-DE-LA-MADELEINE — « C'est impossible de juger, de dire ce qui a pu se passer ce soir-là, quand on n'était pas à bord, et encore bien moins quand presque tout le monde a disparu... c'est la mer qui garde son secret », se contente de conclure un marin à la retraite, Odipha Vigneau, de Étang-des-Caps, à l'extrémité ouest des Îles-de-la-Madeleine, qui a perdu deux de ses fils dans le naufrage du chalutier Nadine, dimanche en fin de soirée, au large de la pointe sud-est de l'archipel.



Odipha Vigneau et sa femme Julia avaient confié à leur plus jeune garçon, Eric, la responsabilité d'identifier ses deux frères Augustin et Gérard, parmi les premières victimes du naufrage du chalutier « Nadine ».

par ROCH DESGAGNE  
envoyé spécial du SOLEIL

Odipha Vigneau qui a élevé une famille de 13 enfants en consacrant 36 ans de sa vie à la pêche, et qui perd deux fils ainsi qu'un proche parent par alliance, Lauréat Deveau, dans le naufrage du chalutier dans la grande anse de l'Échouerie, au large de la Pointe de l'Est des îles, est un de ces personnages typiques des Îles-de-la-Madeleine. LE SOLEIL est allé le rencontrer, hier, à l'autre extrémité de l'archipel, à Étang-des-Caps sur l'île du Havre Aubert.

« J'en ai vécu des situations dangereuses en 36 ans de navigation. J'ai vu deux hommes périr dans le naufrage de leur bateau », se souvient-il. Il parle aussi d'un compagnon disparu avec les glaces du printemps en chassant les loups marins. En cherchant encore dans ses souvenirs et les expériences difficiles qui ont marqué sa vie de pêcheur, Odipha Vigneau raconte qu'il a vu disparaître un autre Madelinot pris lui aussi dans les glaces. « On l'a jamais retrouvé celui-là », insiste-t-il.

### Deux bons pêcheurs...

« On ne peut jamais dire exactement ce qui s'est passé à ce moment, sur une mer de tempête qui les a presque tous emportés. Est-ce qu'il y a eu négligence? J'en pense pas... On ne peut parler que d'accident », dit le marin à la retraite, d'un air songeur, en répétant, comme bien des Madelinots terminent

Suite A-2, Vigneau...

Autres textes en page A-3

# Les É-U ne sont pas prêts pour faire la guerre

RYAD (Reuter, NYTNS, AFP, AP) — Le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a déclaré hier que les troupes américaines ne seraient pas prêtes à attaquer l'armée irakienne d'occupation du Koweït au 15 janvier, la date limite fixée par les Nations-Unies pour que Bagdad se retire de ce pays.

Le général Calin Waller, commandant adjoint des forces américaines dans le Golfe, a pour sa part estimé que les 430 000 soldats, marins, et aviateurs américains pourraient ne pas être entièrement opérationnels avant la mi-février ou même plus tard.

Dans l'avion qui l'amenait en Arabie Saoudite, le secrétaire à la Défense a confié à des journalistes que certaines des unités américaines attendues dans les prochaines semaines ne seraient pas opérationnelles à l'expiration de l'ultimatum de l'ONU à l'Irak.

Il a aussi jugé qu'aucun signe ne laissait présager de retrait, même partiel, de l'Irak du Koweït d'ici le 15 janvier.

Au contraire, a-t-il dit, le président Saddam Hussein a récemment porté à 510 000 le nombre d'hommes déployés au Koweït et dans le sud de l'Irak.

Rejetant d'un revers de main les innombrables mises en garde occidentales, le président irakien Saddam Hussein a, de fait, déclaré une nouvelle fois hier que le règlement de la question palestinienne était pour lui le préalable à toute éventuelle « concession » de sa part sur le Koweït.

Suite A-2, Irak...



Le secrétaire à la Défense Richard Cheney a affirmé, hier, que les troupes américaines ne seront pas prêtes à attaquer à l'échéance prévue, le 15 janvier.



# Le NPD encore en tête

OTTAWA — Le NPD maintient sa domination sur la scène politique canadienne pour un troisième mois d'affilée selon Gallup, pendant que les partis régionaux raffermissent leurs positions.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Voilà ce que démontre l'enquête effectuée par la maison torontoise au début de décembre. Le sondage indique par ailleurs un nouveau fléchissement de l'intérêt pour le Parti libéral du Canada et la constance de la désaffection des électeurs pour les élus du gouvernement conservateur.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) obtient donc une cote de 36 % ce mois-ci, soit un pourcentage identique à celui de novembre sur la scène nationale. Ce n'est pas le cas des libéraux qui ont perdu trois points au cours de la même période et se retrouvent maintenant à 32 %.

Le Parti progressiste-conservateur de son côté ne réussit toujours pas à s'extirper de ses graves problèmes de popularité, conservant sa fiche du mois précédent, soit 14 %, ce qui constitue le record d'impopularité d'un gouvernement dans les annales de la politique canadienne.

À ses côtés, les partis régionaux que sont le Bloc québécois et le Reform Party deviennent presque menaçants, chacun enregistrant une performance identique de 8 % au pays, malgré leur base géographique limitée. Pour le Reform Party dont les assises sont dans les Prairies, ce pointage est le même que celui du mois dernier. Pour le Bloc québécois, il s'agit d'une amélioration de deux points au plan national au cours des 30 derniers jours.

Il est d'ailleurs à noter que pour la première fois la maison Gallup, malgré son échantillonnage limité au Québec, donne une première place au Bloc québécois dans la province, une réalité reconnue depuis un moment par d'autres maisons de sondage.

En décembre, les indécis constituaient enfin une tranche de 28 % de la population canadienne, soit une légère baisse de 3 % depuis novembre.

Suite A-2, Gallup...

## Suites de la première page

## Irak...

Le ministère irakien du Pétrole a même demandé hier à la population de stocker des produits pétroliers, notamment du kérosène et du gazole, en prévision d'une éventuelle attaque américaine contre des installations pétrolières irakiennes.

Saddam Hussein a procédé à une importante purge au sein de son commandement militaire, exécutant certains officiers supérieurs et en renvoyant d'autres afin de prévenir toute action de l'armée contre lui, affirmait hier le Parti démocratique kurde (Kurdes irakiens).

De son côté, le président François Mitterrand, de la France, qualifiant le dialogue américano-irakien de « très compromis », a déclaré hier à son peuple que les troupes françaises se battraient pour libérer le Koweït, mais pas pour détruire la puissance militaire de Bagdad, si l'Irak refuse d'obtempérer à l'ordre des Nations-Unies de se retirer.

Près de 100 000 personnes, des civils surtout, trouveraient la mort, à une cadence de 200 par heure, si une guerre éclatait dans le Golfe, a pour sa part affirmé à Amman Bernard Lown, fondateur d'une organisation qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 1985.

## Prudence de Waller

Le général américain Waller a pour sa part déclaré qu'il transmettrait un message de prudence à Dick Cheney et au général Colin Powell, chef d'état-major interarmes, qui l'accompagne en Arabie Saoudite. « Tant que tous nos renforts de forces ne seront pas sur le terrain, nous ne devrions pas initier d'activités hostiles », a-t-il dit.

Il a expliqué que, par exemple, une division mécanisée de 17 000 hommes de Fort Riley, au Kansas, et une grande partie des plus de 100 000 hommes du 5ème corps américain basé en Allemagne n'étaient pas encore arrivés en Arabie Saoudite.

« Si tout va bien, j'espère que nous serons prêts à entrer en opération à une date située entre le 15 janvier et la mi-février », a-t-il dit.

Dick Cheney et le général Powell doivent rencontrer lundi et mardi les responsables militaires américains et saoudiens dans la région. Ils rendront ensuite visite aux troupes américaines, vendredi et samedi, avant de regagner Washington dimanche.

Les effectifs américains dans le Golfe atteignent actuellement 270 000 hommes. Selon le général Waller, ils devraient avoisiner les 430 000 hommes en janvier ou février.

## Vigneau...

leur raisonnement sur la pire tragédie qu'ils ont connue: « On n'était pas à bord ».

Il parle alors de ses deux fils emportés par les eaux du golfe qu'il a tant de fois sillonnées. « C'étaient deux gars en pleine santé, de bons pêcheurs, il ont tout le temps pêché, c'était leur métier... leur vie, la pêche », ajoute Odipha Vigneau en jetant un regard vers le fleuve.

« Gérard a été trouvé son habit de sauvetage sous le bras, il était pieds nus. Ils ont presque tous été pris par surprise dans leur sommeil. Comment voulez-vous qu'ils aient eu du secours, si loin et par un temps si mauvais ?, enchaîne sa femme, Julia Leblanc. « Quand tu dis deux d'un coup, ça fait un dur choc », confie pour sa part Denise Vigneau. Eric Vigneau a, quant à lui, eu la responsabilité d'identifier ses frères Augustin et Gérard parmi les premiers corps trouvés lundi.

Dès que vous parlez de la force implacable de la mer aux habitants des Îles-de-la-Madeleine, vous avez abordé le sujet qui dit tout là-bas : c'est leur raison de vivre, leur moyen de survie, leur attachement profond à ce véritable coin de pays, si loin au large... Personne ne maugrée contre le fleuve, qui les nourrit toujours en dépit de conditions matérielles et commerciales difficiles, et même pas malgré la pire tragédie maritime que les insulaires vivent ensemble depuis quelques jours.

Ce fatalisme impressionne tous les visiteurs, que les Madelinots accueillent d'ailleurs simplement et généreusement. Ils continuent de respecter la mer et les ressources qu'elle leur procure.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi de lundi que la famille Vigneau fut avertie de la disparition de deux des leurs. Sur l'extrémité ouest des Îles, à Étang-des-Caps, ils forment un véritable clan tellement les Vigneau vivent proches et solidaires. « Ils sont autonomes et se tiennent et s'entraident, Gérard trouvait toujours le moyen d'aider les autres, ses amis, comme moi », raconte Jean-Louis Leblanc, animateur de radio

## Un dirigeant syndical de la SAQ est accusé d'outrage au tribunal

La Société des alcools du Québec a déposé quatre requêtes en outrage au tribunal contre le président du syndicat de ses employés d'entrepôt, Réal Laberge. LE SOLEIL a appris qu'on reproche notamment à M. Laberge d'avoir donné, le 9 novembre, des coups de poing sur une voiture d'une firme professionnelle d'investigation, la compagnie Spill inc.

par FREDERIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

En agissant de la sorte, M. Laberge aurait défié une ordonnance de la cour qui enjoignait, entre autres, le syndicat et ses membres, à ne commettre aucun geste de violence ou de vandalisme. La poursuite affirme aussi que M. Laberge n'aurait pas respecté, le 12 novembre, la limite de 15 pieds imposée par le tribunal, en ce qui a trait à la distance qui doit séparer les lignes de piquetage et l'entrée des succursales. Il aurait ainsi empêché un camion d'avoir accès à une succursale. Ces deux événements, ainsi que les autres fautes imputées à Réal Laberge, se seraient tous produits dans la région de Montréal.

Pour étayer sa preuve contre M. Laberge, la SAQ déclare détenir des bandes vidéo de certains de ces faits, et compte sur le témoignage d'individus.

Au total, la SAQ a déposé en cour supérieure, ces dernières semaines, plus de 35 requêtes en outrage au tribunal, touchant une centaine de grévistes et le syndicat les représentant. 21 de ces requêtes ont trait à des événements qui se seraient déroulés dans la

région de Montréal, les autres auraient eu lieu dans la région de Québec. D'autres requêtes du genre doivent être déposées aujourd'hui au palais de justice de Montréal.

L'ensemble de ces causes sera entendue dans la semaine du 11 février. Si les employés pointés du doigt devaient être reconnus coupables, ils sont passibles d'amende maximale de 5 000 \$, ou de peine d'emprisonnement.

La porte-parole de la SAQ, Danielle Maisonneuve, a indiqué que ces procédures judiciaires faisaient suite à plusieurs manquements de la part des grévistes à l'ordonnance de la cour, émise la première fois le 18 octobre, et reconduite, depuis, à tous les dix jours. Les employés d'entrepôt auraient fait fi, précise Mme Maisonneuve, de plusieurs dispositions de l'ordonnance, à l'instar de leur chef syndical. En plus des fautes soulevées contre M. Laberge, les autres dérogations auraient trait, entre autres, à la limite de 8 imposée au nombre de piqueteurs devant chaque succursale, et à l'interdiction de proférer toutes menaces ou de commettre des actes d'intimidation à l'endroit des clients ou des fournisseurs.

communautaire à ses heures et chauffeur de taxi. Il connaît tout le monde ou presque sur les îles.

« Les gens par ici sont de tous les métiers, ils sont autonomes et s'organisent entre eux... y'a pas beaucoup de contracteurs pour bâtir les maisons », insiste-t-il, en montrant les coquettes maisons genre chalet suisse accrochées à la falaise de la région de Bassin à l'île du havre Aubert.

## Funérailles communes

Des funérailles seront célébrées demain pour les cinq victimes du naufrage retrouvées jusqu'ici, les frères Vigneau, Pierre Cyr, Émile Poirier et Jacqueline Miousse. Leurs familles et les amis se sont retrouvés au salon funéraire des Îles, jusque tard hier en soirée.

## Carrier...

amointri ses blessures. Les deux autres blessés sont des surveillants occasionnels de deux ans d'expérience, qui accompagnaient le groupe. Ils ont été légèrement « piqués » aux bras et au dos. Ils ont pu quitter l'hôpital hier midi.

Carrier voulait emprunter le même scénario qu'à Donnacona, en s'emparant d'un véhicule et en fonçant sur le principal obstacle, cette fois, une lourde porte de garage. Après sa tentative, il a été reconduit, sous bonne garde, dans une cellule de ce que l'on appelle communément le « SAS ». L'arme et la clé ont été retrouvées sur le plancher de l'autobus par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Gardé depuis la fin d'octobre dans une cellule spéciale de la prison de Québec, le détenu fédéral venait recevoir sa sentence pour le coup d'éclat du mois d'août, suivi de la séquestration de la famille de Cap-Santé. Carrier avait été repris le 26 août dans les rues de Montréal. Il

était considéré comme moins dangereux que ses complices, Ghislain Gaudet, Réal Dufour, Normand Tremblay et Pierre Vincent.

Le drame de la matinée a considérablement perturbé l'horaire des comparutions. Mais s'il régnait une atmosphère fébrile dans le pavillon cellulaire hier, rien n'était perceptible dans les couloirs du palais de justice. Ce n'est que deux heures plus tard que les médias ont été avisés des faits. Le directeur de la prison, Nelson Mathieu, a déploré l'événement et indiqué qu'il y aurait une enquête.

Le dernier incident violent ayant marqué le nouveau palais de justice de Québec remonte en 1985, alors que Jean-Yves Colosse Plamondon était resté coincé dans une salle de comparution, lors d'une tentative d'évasion.

## Gallup...

dienne, soit une légère baisse de 3 % depuis novembre.

Globalement, le tableau politique canadien se caractérise par un très important fractionnement, signalent les analystes de la maison Gallup. Seuls le NPD et le Parti libéral peuvent prétendre avoir un ascendant vraiment national dans le contexte actuel. Dans l'hypothèse d'une élection fédérale à ce moment-ci, il apparaît en effet tout à fait vraisemblable que les partis régionaux joueraient un rôle déterminant.

Ce sondage a été réalisé entre le 5 et le 8 décembre sur la base de 1011 entrevues à domicile auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale reconnue est de 4 %, 19 fois sur 20. Cette marge s'accroît dans le cas des résultats régionaux. La question posée était : Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix ?



grand tee-shirt de nuit, son bikini

sommeil ou détente offrez une boîte-cadeau de la guêpière et le confort d'un grand tee-shirt de nuit fines rayures en violet et noir ou gris et noir 26,00 sa culotte coordonnée 9,00



les gants mouton retourné 39,95

toujours appréciés dans la boîte-cadeau Simons, les chauds gants en mouton retourné, noir, brun, naturel, rég. 55,00



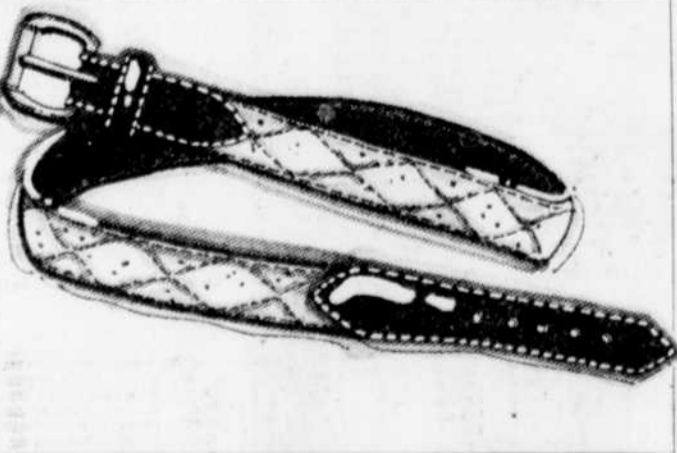
le cardigan bouquet floral 59,95

des bouquets de fleurs brodés en couleurs pastel sur fond écru ou en couleurs vives sur fond noir pour un cardigan exclusif de la collection shettland contemporaine, p.m.g.

## HORAIRE D'OUVERTURE DE NOS TROIS MAGASINS

lundi, mardi, mercredi,  
jeudi et vendredi  
de 9h30 à 21h00

samedi et dimanche  
de 9h30 à 17h00



la ceinture suède matelassé

notre exclusivité, une ceinture en suède à surpiqures matelassées, attaches en cuir, noir, brun, naturel, 19,99

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

6/49  
20-27-34-39-42-47  
(complémentaire)  
14  
EXTRA  
849492

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 19 décembre  
7-0-5  
6-0-5-4

## Le Nadine: une enquête en cours et trois corps introuvables

Les recherches menées, hier, au large de Cap-aux-Meules, dans le but de retrouver les trois corps manquants de l'équipage du Nadine, qui a sombré dimanche soir, n'ont donné aucun résultat. Les vents violents, qui balaient la région, ont rendu l'opération extrêmement difficile.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Entre-temps, le Bureau canadien de sécurité des transports, section maritime, a entrepris une enquête sur ce naufrage, qui a fait au total huit victimes, et que personne n'arrive encore à expliquer. Le responsable régional du Bureau de sécurité des transports, le capitaine Martin Marcotte, a indiqué qu'il y avait automatiquement investigation dans tous les cas d'accidents de ce genre.

L'enquête cherchera à déterminer pourquoi l'imposant bateau de 500 tonnes, et de 40 mètres de long, a sombré. Les trois enquêteurs dépêchés sur les lieux auront aussi la tâche d'établir si la négligence ou des manquements aux normes de sécurité ont pu jouer un rôle dans ce drame. Si c'était le cas, des poursuites en justice pourraient être entreprises en vertu de la Loi canadienne sur la marine marchande.

De son côté, la CSST ne fera aucune investigation. L'accident s'étant produit en mer, il relève uniquement des autorités fédérales. Cependant, a précisé le directeur du bureau régional de la CSST, Roland Auger, les deux pêcheurs qui ont survécu, et les familles des huit victimes, auront droit à des indemnités. La CSST considère qu'il s'agit d'un accident de travail. Les naufragés étaient à l'emploi de la société Madelipêche.

### Récupération et recherches

L'état des deux survivants du naufrage, le capitaine Robert Poirier, et son frère Serge, a continué graduellement à s'améliorer, hier. Ils sont soignés au centre hospitalier de l'Archipel, à Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Le Dr Claude Morand a indiqué qu'ils séjourneront à l'hôpital au moins encore une semaine. Robert souffre, notamment, d'une légère pneumonie, consécutive à son séjour en eau froide.

Par ailleurs, un navire de la compagnie Madelipêche, le Gorden, s'est rendu, hier après-midi, sur les lieux du naufrage dans l'espoir de retracer les corps de Mario Leblanc, Estelle Laberge et Lauréat Deveau, mais sans succès. La Garde côtière était également présente, mais avec un effectif réduit par rapport à la veille. Le Gorden, qui avait quatre plongeurs à son bord, poursuivra ses recherches aujourd'hui, si le temps le permet.

## Québec transmet ses condoléances

L'Assemblée nationale a adopté, hier, une motion unanime de sympathie à l'égard des familles éprouvées par les naufrages du Nadine et du Bout de ligne.

Pour le député des Îles-de-la-Madeleine, Georges Farrah, la tragédie du Nadine est encore plus « cruellement ressentie dans une petite communauté comme la nôtre ».

Le ministre délégué à l'Agriculture et aux Pêcheries, Yvon Vallières, a tenu lui aussi à souligner les « risques » omniprésents auxquels sont confrontés quotidiennement les pêcheurs. M. Vallières doit assister, demain, aux funérailles des disparus madelinots.

# Bouchard injecte 18 millions \$ dans l'Est sans l'accord de Gil Rémillard

OTTAWA — Dès janvier, « que M. Rémillard le veuille ou pas », le ministre Benoît Bouchard entend dépenser 18 millions \$ dans l'est du Québec pour la recherche et le développement dans le secteur forestier.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le ministre fédéral en a tout simplement assez d'attendre. Signé il y a deux ans, ce volet forestier du programme fédéral-provincial de développement régional va démarrer dans

les prochaines semaines. Et il soutient qu'il n'est pas le seul à en avoir soupé des tergiversations du Québec dans ce dossier.

« Les gens de l'Est attendent depuis des mois. On a des présentations telles que le Comité de consultation a menacé de démissionner si le fédéral ne

passait pas à l'action. On n'a pas les moyens de perdre 18 millions \$ au Québec actuellement. »

Le gouvernement du Québec refuse son aval dans ce dossier conjoint, explique le ministre Bouchard, parce qu'il tient à le rediscuter et à l'inclure dans la négociation globale sur le programme fédéral-provincial de développement régional.

À son avis, cette attitude du ministre Gil Rémillard dans ce

dossier entre justement en contradiction avec ce qu'il prône au plan constitutionnel. Dans le cas du volet forestier, il veut une négociation globale et dans le dossier constitutionnel, il fait ses réclamations à la pièce.

Les conservateurs peuvent bien être critiqués pour leur refus de négocier les demandes de rapatriement de pouvoirs faites par Québec en matière de santé, d'immigration et de formation de la main-d'oeuvre,

mais ils sont au moins logiques dans leur approche, soutient le ministre Bouchard. Il n'est pas question d'ouvrir de négociations sectorielles pour le gouvernement conservateur, tant que la réflexion ne sera pas terminée sur l'ensemble du dossier constitutionnel.

Quant au volet de la forêt de l'entente fédérale-provinciale de développement régional, il ne sert plus à rien de perdre du temps, croit-il.

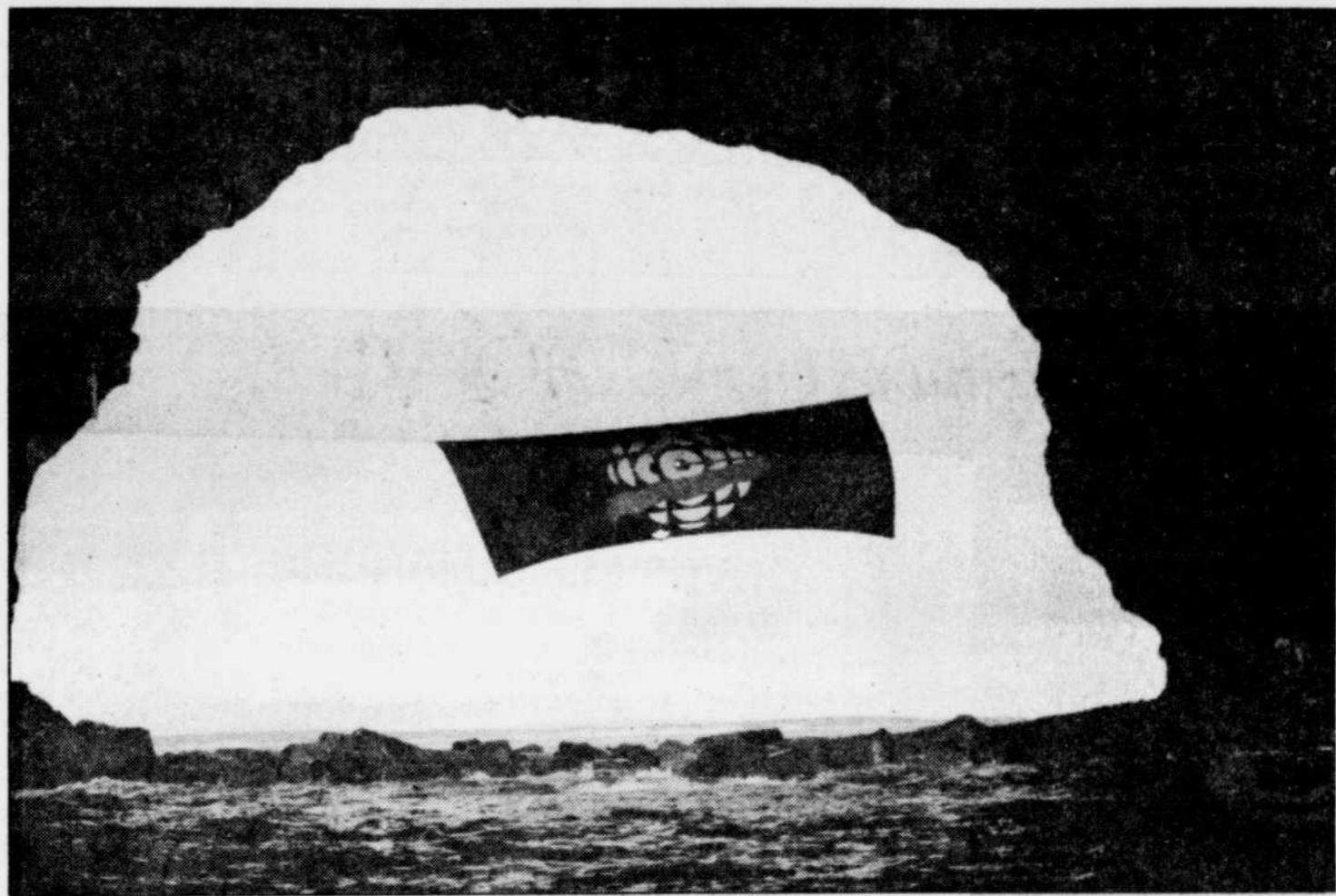
« J'ai fini de m'amuser », tranche le ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, affirmant que dès les premières semaines de janvier, il mettra les projets en branle et dépensera les fonds dans ce secteur de juridiction provinciale exclusive. Mais puisque cette entente liée à la recherche et au développement a dûment été signée il y a deux ans par le premier ministre Robert Bourassa, il considère qu'il peut agir.

« On a 18 millions de dollars à mettre. Et de toute façon, je peux vous dire une chose. Que M. Rémillard veuille ou pas, ça va rentrer en fonction dans les premières semaines de janvier pour l'Est du Québec. M. Rémillard n'est pas d'accord, c'est bien malheureux. Mais j'ai donné assez d'avis au Québec là-dessus », a expliqué Benoît Bouchard.

Selon le ministre responsable du Québec dans le cabinet fédéral, le premier ministre Robert Bourassa savait très certainement ce qu'il faisait lorsqu'il a signé cette entente sectorielle il y a deux ans.

Dans un contexte où la fermeture des trois stations de télévision de Radio-Canada a accentué la grogne contre le gouvernement conservateur déjà peu populaire, il faut croire qu'on a sans doute jugé à Ottawa que cette décision serait la bienvenue, même si Québec regimbe.

## Radio-Canada «crucifié» au rocher Percé



Devant une foule d'une centaine de personnes, des représentants du Comité de sauvegarde de Radio-Canada Gaspésie-les-Îles, composé de citoyens et d'employés de la société d'État, ont hissé hier matin l'emblème du radio-télédiffuseur national devant le trou du rocher Percé pour protester contre la fermeture du poste CBGAT de Matane. La banderole a dû être retirée quelques minutes plus tard lorsque le système d'ancrage qu'on avait utilisé pour la fixer a cédé (Textes en page B-9).

## Deuxième tentative d'évasion de Claude Carrier

# Sécurité insuffisante selon les agents de la paix

Le représentant du Syndicat des agents de la paix du Service correctionnel québécois, Réjean Lagarde, se demande pourquoi Claude Carrier n'a pas eu les mêmes contraintes que ses confrères de Donnacona, lors de son transport vers le palais de justice.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

À leur comparution, en octobre, les compères du récidiviste étaient escortés et surveillés par des membres du Groupe d'intervention de la SQ et il n'y a eu

aucun pépin. Bien des policiers croisés hier s'étonnaient aussi du fait « qu'un criminel aussi dangereux, qui connaissait déjà la routine des procédures au palais, bénéficie d'un tel relâchement ».

Lors de la triple tentative de meurtre, quatre gardiens ac-

compagnaient 24 détenus dans un fourgon. Deux autres suivaient l'autobus sur la route, mais ils ne sont jamais entrés dans le garage bouclé. À l'arrivée du groupe au palais, ils sont retournés escorter d'autres prisonniers.

M. Lagarde prendra connaissance demain du rapport du bureau du sous-ministre associé à la Sécurité publique, Michel Roberge, soutient que des me-

et il a bien l'intention d'instituer, par le biais du Comité santé et sécurité, sa propre enquête sur la sauvagerie agressive qui a failli être fatale à trois de ses membres. « Peut-être lui faisait-il confiance », dit-il.

De son côté, le directeur du bureau du sous-ministre associé à la Sécurité publique, Michel Roberge, soutient que des me-

sures sécuritaires avaient été prises pour encadrer Carrier : deux véhicules différents, très sécuritaires, un garage verrouillé, un stationnement isolé, des chaînes. Il admet cependant que « malheureusement, ça demeure toujours possible pour un détenu d'enlever ses menottes avec une pièce artisanale ».

## Dix ans pour la première évasion

Le procureur de la Couronne, Me André Plante, a obtenu une sentence de dix ans pour Claude Carrier, celui qu'il a décrit comme un « être extrêmement dangereux au comportement animal ».

par RICHARD HENAUULT  
LE SOLEIL

Après ses « exploits » de la matinée, Carrier a finalement été amené en cour, en début d'après-midi, pour connaître sa sentence relative à l'évasion survenue en août, au pénitencier de Donnacona. Il est demeuré calme même si, à un certain moment, il a demandé à son avocat, Me Richard Grenier, si lui aussi pouvait prendre la parole.

Il marchait péniblement puisqu'une chaîne reliait ses menottes à l'autre chaîne qu'il portait aux pieds. Son oeil droit était tuméfié et il était entouré de trois agents de détention dans le box des accusés.

Le procureur de la Couronne a souligné qu'il avait songé suggérer une peine de cinq ans pour Carrier parce qu'il « paraissait le moins pire » du groupe d'évadés du pénitencier. « Pour le pire des criminels, il faut imposer le pire des châtiements », a ensuite dit Me Plante

après avoir mentionné au juge Laurent Dubé les agressions de la matinée.

Brièvement, Me Grenier a répliqué que le juge devait se livrer au « difficile exercice de la présomption d'innocence » et qu'il devait se garder de prononcer une sentence pour des crimes non encore jugés. Tout en reconnaissant que Carrier jouit de la présomption d'innocence, le juge Dubé a dit tenir compte du fait que Carrier a plaidé coupable à des gestes graves et qu'il possède de nombreux antécédents judiciaires. Mais avant toute chose, le magistrat a souligné qu'il prononçait la sentence « pour la protection du public ».



C'est dans cet autobus que Carrier était transporté en compagnie de 23 autres détenus.

# PENELOPE

## C'EST L'OR...

De nos importations exclusives

Bague Madytos Or 18K 750\$

Collier Or 14K Diamant 1495\$

Bracelet Or 14K Style Rolex 675\$

PLACE SAINTE-FOY

## CHRC-CHOI-FM veut recourir au temps partagé pour sortir du «rouge»

La direction des stations de radio CHRC et CHOI-FM, de Québec, souhaite mettre de l'avant un important plan de compressions budgétaires, a appris LE SOLEIL, de source syndicale. Radiodiffusion de la Capitale, propriétaire des deux postes, voudrait se prévaloir du programme fédéral de Travail partagé pour réduire à quatre ou trois jours, selon les cas, la semaine de travail de 22 de ses employés à temps plein.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Ce projet de réduction de dépenses a été soumis, hier, aux dirigeants syndicaux de l'entreprise. « On nous a expliqué que les deux stations enregistreraient une importante baisse de revenus publicitaires, en raison de la récession, qu'ils étaient dans le rouge » a précisé le président du syndicat, Paul Ouellet.

Le plan proposé par la partie patronale toucherait trois opérateurs, autant de discothécaires, quatre techniciens, deux concep-

teurs publicitaires, sept employés de bureau et trois journalistes sportifs, rattachés à l'une ou l'autre des deux stations. La cinquantaine d'employés syndiqués de CHRC et de CHOI



Jacques Duhamel, président des Entreprises de Radiodiffusion de la Capitale, montrant ici les logos de CHRC et CHOI-FM, en des temps meilleurs.

auront à se prononcer sur ces mesures de compressions budgétaires en assemblée générale, le 3 janvier. « L'exécutif syndical ne prend aucune position là-dessus. On va laisser les membres décider eux-mêmes s'ils acceptent ou pas » a expliqué M. Ouellet.

L'application du programme fédéral de Travail partagé n'entraînerait pas de baisse significative de salaires pour les employés, a indiqué Paul Ouellet. Le programme consiste à payer, à l'employé, la différence de salaire manquant, pour les jours non travaillés. Le programme peut durer jusqu'à 26 semaines. Un délai supplémentaire de 12 semaines est parfois accordé.

M. Ouellet déplore que la direction de l'entreprise en vienne à proposer de telles compressions budgétaires. « Ils auraient dû, quand ça allait bien, serrer davantage leurs dépenses pour être capable de faire face à ce genre de situation » a-t-il opiné.

Il a été impossible, hier soir, de rejoindre des membres de la direction de Radiodiffusion de la Capitale pour commenter cette information.

## Avec la récession, les Québécois délaissent le Sud pendant les Fêtes

Récession économique oblige, les Québécois iront en moins grand nombre dans le Sud pour la période des Fêtes. Même que quelques places restent disponibles chez les transporteurs aériens en vue de départs samedi et dimanche (22 et 23 décembre), phénomène que l'on n'avait pas observé depuis longtemps.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

« Les agents de voyages, les grossistes et les transporteurs nous indiquent tous qu'il y a une baisse, explique au SOLEIL Mme Anna Di Fruscia, directrice générale de l'Association québécoise des transporteurs aériens (AQTA). On s'attend, dit-elle, à ce que les gens voyagent plus tard. »

Des commentaires recueillis auprès de plusieurs intervenants dans l'industrie du voyage, il ressort que les Québécois jouent de prudence cette année, en misant sur des valeurs sûres comme la Floride, Cuba ou Cancun au Mexique, parce qu'ils sont assurés d'y trouver du soleil, mais surtout



Mme Jacqueline Lavoie-Diamant, porte-parole de l'agence CAA.

parce qu'il en coûte moins cher.

« De façon générale, précise Mme Di Fruscia, les gens qui avaient l'habitude de voyager haut de gamme vont y aller plus modestement cette année. On rajuste un peu. » Conséquemment, plusieurs destinations plus exotiques de l'Amérique centrale ou des Antilles risquent de faire les frais de ce serrement de ceinture des touristes québécois. Autre élément également, plusieurs entreprises ont annulé les « bonis voyages » qu'elles accordaient traditionnellement à leurs employés à l'époque des Fêtes.

Le ralentissement était palpable dès l'automne. L'AQTA, en contact avec les agents de voyages, les grossistes et les transporteurs, a ainsi été à même de constater que, il y a quelques semaines encore, il y avait de la place dans les Club Med. « Nous n'avions pas encore vu ça », note Mme Di Fruscia. Autre signe des temps, certains transporteurs, dont Air Canada, proposent des forfaits week-end de trois ou quatre jours en direction de Cuba ou de la Floride. On s'attend à ce que l'ensemble des compagnies aériennes emboîtent le pas.

L'imposition de la TPS, combinée à la récession économique, porte atteinte à l'industrie, croit pour sa part M. Michel Villeneuve, directeur de la publication *Tourisme Plus*. « Tout le secteur est effectivement touché, commente M. Villeneuve. Il apparaît clair, dit-il, que beaucoup de Québécois vont réduire leur budget de vacances. »

Le son de cloche semble pourtant différent dans la région de Québec, du moins si l'on se fie aux commentaires de divers agents de voyages qui soutiennent ne pas avoir vraiment constaté de baisse. « C'est plus fort que l'an dernier pour ce qui est de la période des Fêtes, affirme un porte-parole de l'agence CAA, Mme Jacqueline Lavoie-Diamant. Les gens, dit-elle, vont peut-être couper dans autre chose, car le voyage dans le Sud c'est sacré ! »

En moyenne, les voyageurs de la région de Québec se rendraient dans le Sud pour une période de 15 jours à l'occasion des Fêtes, préférablement en Floride. Par ailleurs, plusieurs autres auraient déjà versé un acompte en vue d'une escapade au soleil en février ou en mars prochain.

Si on dispose déjà de places libres actuellement, plusieurs agences, grossistes et transporteurs se demandent déjà de quoi il retournera une fois passé le boom des Fêtes. Si la situation semble moins alarmante à Québec, il n'en est pas de même ailleurs en province, et à Montréal en particulier, où les réservations se font rares au-delà de janvier, exception faite de la période de relâche scolaire en mars prochain.

« Contrairement à l'habitude, c'est le plus loin que nous allions, déclare Mme Lise Lamarche, porte-parole de l'agence Louise Dufort. On suppose que beaucoup de gens attendent encore pour voir si les prix vont être réduits. »

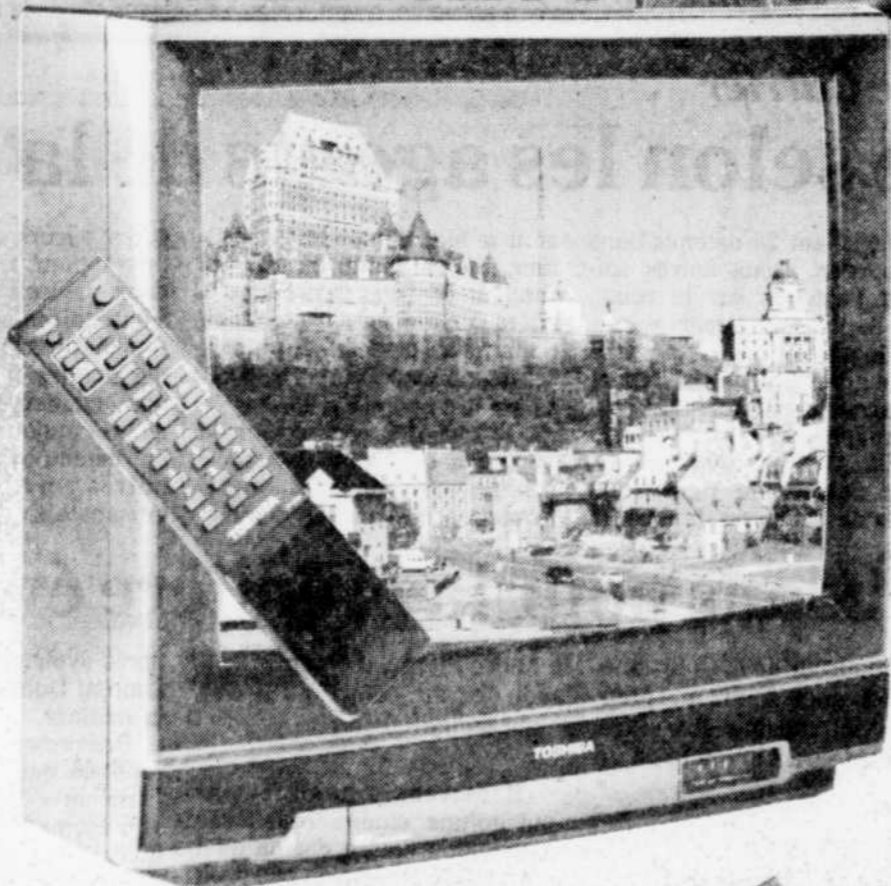
## Vivez des sensations en AUDIO/VIDÉO

### TÉLÉVISEUR 28" MONITEUR STÉRÉO

Modèle hautement sophistiqué avec borne d'entrée Super VHS, prises d'entrées audio et vidéo, capacité de télédistribution 181 canaux, minuterie incorporée, télécommande multifonction avec affichage des réglages à l'écran et bien sûr, toute la qualité sonore de la reproduction stéréophonique.

# 899<sup>95</sup>

## TOSHIBA



### OUVERT LE DIMANCHE

de midi à 17 h, jusqu'au 23 décembre

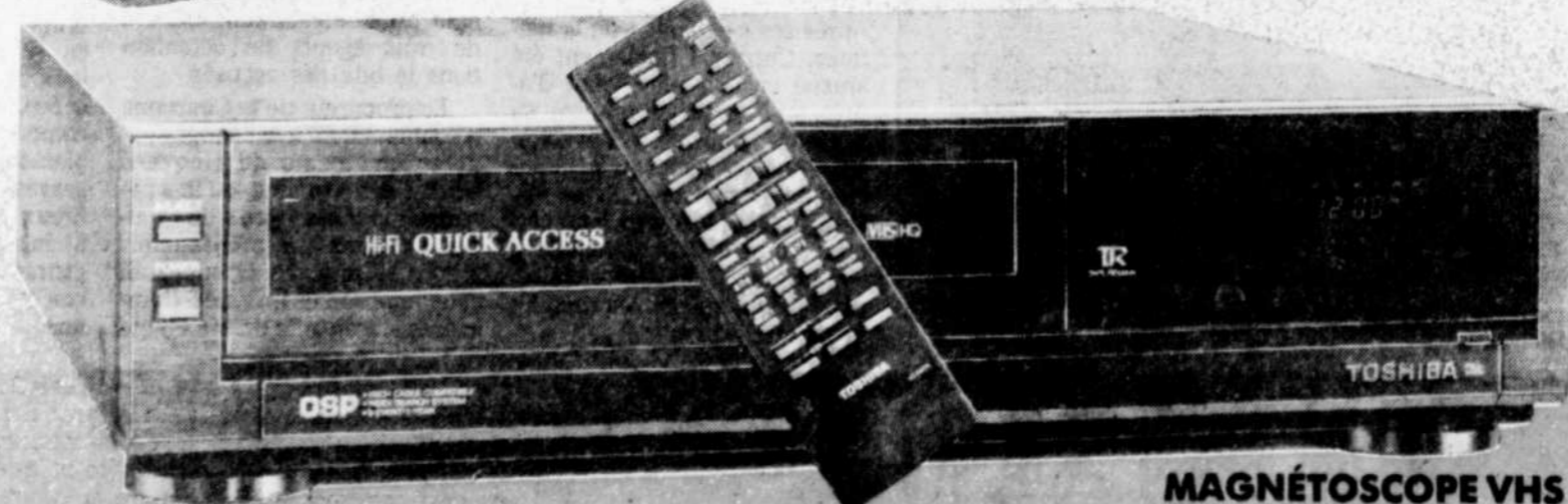
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h à 21 h; samedi, 9 h à 17 h

### TÉLÉVISEUR 21" MONITEUR STÉRÉO

d'excellente qualité, doté d'avantages particuliers: prises d'entrées audio et vidéo, capacité de télédistribution de 181 canaux, minuterie incorporée, télécommande multifonction à accès direct avec affichage des réglages à l'écran, reproduction stéréophonique.

# 599<sup>95</sup>

## TOSHIBA



### 12 VERSEMENTS\*

sans intérêt - aucuns frais  
ou réglez le solde en mai 1991

\* CONDITIONS GÉNÉRALES: Sujet à l'approbation du service du crédit. Exigés à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Ces conditions sont valides avec tout achat d'un minimum de 400\$. Effectuez votre dernier versement en décembre 1991; 12 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en janvier 1991, ou réglez le solde de votre achat en mai 1991.

## DécoMeuble

# Leon

### MAGNÉSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO

Performant magnétoscope VHS HI-FI permettant des effets spéciaux extrêmement précis, télécommande multifonction des plus complètes, compteur de bande en temps réel, fonction de recherche automatique, capacité de télédistribution de 181 canaux, programmation de 8 événements sur 1 an, affichage de la bande restante et plus encore.

# 569<sup>95</sup>

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215 — LIVRAISON GRATUITE

**VANIER**  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600

**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
687-6902

**CHARLESBOURG**  
8506, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincellerie Nap. Boffy  
667-7881

**LÉVIS-LAUZON**  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0806

### ■ Nouveaux témoins pour Gilles Perron

La Cour d'appel a pris acte hier de la déposition de deux nouveaux témoins qui se sont manifestés après le procès au cours duquel l'ex-réalisateur de Radio-Canada, Gilles Perron, a été reconnu coupable du meurtre prémédité de sa femme Michelle Perron, 50 ans; qui a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, veut s'appuyer sur ces « faits nouveaux » pour réclamer de nouveau, à la mi-janvier, sa remise en liberté jusqu'à ce que l'appel du verdict de culpabilité du jury soit entendu, au printemps.

# Le secteur privé équipe 6 voitures pour le transport d'urgence d'organes à transplanter

MONTREAL (PC) — Le Québec pourra compter d'ici les prochaines semaines sur le premier réseau d'urgence en transport d'organes prélevés pour fin de transplantation. Six voitures spécialement équipées, conduites par des policiers bénévoles, pourront acheminer les organes vers les centres de transplantation dans des délais beaucoup plus courts, assurant ainsi une plus grande qualité de conservation des organes.

L'annonce en a été faite, hier, par l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO).

L'initiative est entièrement financée par l'entreprise privée qui fournit les voitures-ambulances, et rendu possible par le bénévolat de la colonie policière du Québec. Un cœur pourra, par exemple, être prélevé à Chicoutimi et ache-

miné, grâce à la « chaîne de survie » en un temps record vers Montréal ou Québec. Ces unités de survie seront conduites par des policiers ou policières de six centres de relais (Hull, Saint-Hubert, Drummondville, Lennoxville, Silvery et Chicoutimi). Autrefois, des organismes comme Métro-Transplantation devaient compter sur des taxis, limousines, ambu-

lances, hélicoptères ou jets privés de compagnies pour pouvoir disposer dans les délais requis des organes disponibles.

Les compagnies La Mutuelle du Canada, Canadian Tire et Mazda financent cette opération.

À l'heure actuelle, les organes prélevés qui sont utilisés sont par ordre de fréquence : les reins, les cornées, le cœur, le foie, les poumons et le pancréas.

Métro-Transplantation, qui voit au Québec à la récupération d'organes et à leur distribution dans des centres hospitaliers, estime que seul 15 à 20 % des donneurs potentiels sont identifiés et donc utilisés : la plupart des gens omettent de signaler qu'en cas d'accidents mortels, leurs organes peuvent être disponibles pour des transplantations.

Les chiffres fournis par l'organisme sont éloquentes :

— au Québec, il y a plus de 2000 malades en insuffisance rénale. En 1989, la médecine n'a greffé que 191 insuffisants rénaux ;

— 15 000 malades meurent annuellement de maladies cardiaques. De ceux-ci, 100 patients auraient pu bénéficier d'une greffe l'année dernière. Les médecins n'en ont effectué que 60.

— Toujours au Québec, environ 725 malades meurent annuellement d'insuffisance hépatique. Cent personnes auraient pu être greffées.

— Au total, 716 malades attendent présentement une greffe d'organe et certains mourront faute d'avoir bénéficié d'un don d'organe.

Près de 70 % des donneurs se situent dans la couche d'âge des 11 à 40 ans. Ils sont dans 59 % des cas de sexe masculin et sont décédés dans 87 % des cas d'accidents de la route ou cérébrovasculaire.

La Fondation du don d'organes estime que si seulement 50 % des donneurs éventuels acceptent de donner leurs organes, il sera possible de répondre à l'ensemble de la demande de transplantations et de greffes.



Pierre CHAMPAGNE

## Maudits Français

Les Français n'apprécient pas particulièrement se faire traiter de « maudits Français » mais il faut bien avouer que parfois, ils le méritent bien... comme, par exemple, Michel Malis, general manager for Air France in Canada et Alain Paillot, head of the Press Department du Comité des expositions de Bordeaux.

C'est que, voyez-vous, je viens de recevoir de ces Français deux belles lettres uniquement rédigées en anglais. Air France et American Express se sont unies pour offrir aux titulaires d'une carte AMX une nuit gratuite dans un grand hôtel de Paris à la condition d'acheter, avant le 31 mars, un billet aller-retour en classe Air France Le Club et d'acquitter ce billet avec la carte AMX.

Belle promotion, sans doute mais pourquoi diable le directeur général d'Air France au Canada se permet-il d'écrire son offre en anglais, à un gars qui s'appelle Champagne et qui demeure à Québec ? Si je m'étais appelé McIntosh et si j'avais habité Winnipeg, j'aurais compris mais là je ne comprends pas.

Par ailleurs, Alain Paillot m'apprend que Vintech 91 the international winemaking, cellar equipment and enology trade-fair will take place at the Bordeaux-Lac Exhibition complex from the 27th to the 21st of June...

Maudits Français ! Ils le font exprès ! Les compagnies américaines ou anglo-canadiennes ont plus de respect envers leurs clients québécois francophones que les Français de France. C'est ajouter l'insulte à l'injure. Alors, messieurs les Français, tant qu'à venir nous écoeurer en anglais, laissez donc faire. Nous sommes encore capables de nous débrouiller sans vous... et en français.

● La Fondation Paul-Boucharde qui vient en aide à la Société de géographie de Québec est en pleine campagne de financement. Vous pouvez envoyer vos dons au 46, rue Aberdeen, G1R 2C7 ou, si vous désirez plus de renseignements, appelez Thérèse Beaurrier-Bruun au 524-2032.

● Si vous appréciez l'artiste-peintre Marie Laberge, vous apprécierez également le livre que son amie Diane Lefrançois vient de publier sur elle. Les textes ont été écrits par Françoise Dumoulin et Ghislaine Lavoie, en collaboration avec Michel Champagne. Mme Lefrançois gère sa galerie d'art au centre commercial Plaza Laval, à Sainte-Foy.

● Tous les jeunes musiciens du Québec peuvent, dès maintenant, s'inscrire au 7e Festival provincial de musique de Sillery. La date limite a été fixée au 31 janvier. Les intéressés auront plus de renseignements en téléphonant à Mario Tremblay au 683-8667.

● Raymond Gosselin, le représentant de Tyson Canada à Québec, s'est récemment transformé en père Noël, en remettant un don de 100 caisses de 50 cuisses de poulet chacune à l'abbé Jean Lafrance du magasin Partage et 50 autres caisses à Colette Samson, la fondatrice de la Maison Revivre. Tyson Canada est un producteur majeur de poulets à Iberville. Le magasin Partage vient en aide depuis 13 ans aux familles dans le besoin. La Maison Revivre accueille, quant à elle, les défavorisés de la région depuis une douzaine d'années.

● Le Québécois Michel Lepire est, depuis plusieurs années, renommé comme un des meilleurs, sinon le meilleur sculpteur sur glace du pays. Peut-être même du monde. Or, la direction du Manoir du Lac Delage, ou Michel agit comme maître d'hôtel depuis plusieurs années, nous informe qu'à compter de demain, nous pourrions admirer, devant l'hôtel, une douzaine de sculptures sur glace réalisées par cet artiste particulièrement prolifique dont les œuvres, hélas, fondent dans les jours qui suivent leur réalisation. C'est lui qui, l'an dernier, avait réalisé toutes les sculptures sur glace qui décoraient la patinoire de la place d'Youville. Et c'est aussi lui qui, depuis des années, sculpte, dans la graisse, certaines œuvres avec lesquelles on décore les buffets gastronomiques des maisons ou il travaille. C'est exactement ce qu'il fait, sur la photographie qui accompagne ce texte.



● Cinquante-six membres de la Force régulière et de la Réserve des Forces canadiennes ont été nommés à l'Ordre du mérite militaire. Parmi eux, quelques-uns sont de la région de Québec comme le major Jean-Pierre Cyr de Beauport, l'adjudant Pierre Hallé de Québec, l'adjudant-chef Pierre Camille St-Laurent de Valcartier et l'adjudant-maître Charles Robert Shawcross de Québec.

● Un nouveau passeport vient d'être lancé dans la région de Québec par Reynald Lavoie. Un superpasseport. Quatre passeports en un regroupant plus de 6000 \$ de réductions et de gratuits sur des produits et des services offerts par une soixantaine d'entreprises de la région de Québec. C'est le Passeport Année de Rêve. Il coûte 50 \$ et n'est vendu qu'en kiosque, à Place Laurier, Place Quatre-Bourgeois, et aux Galeries Chagnon ainsi que chez les entreprises suivantes : Dépanneurs Esso, Restaurants Marie-Antoinette et Boucheries Fabien Gagné.

● La garde volante, garde Anne-Claire Dufour, qui a troqué la salle d'opération de l'hôpital Laval pour une fabrique de pâtisseries danoises vient d'ouvrir un deuxième comptoir, cette fois dans le magasin IGA de Place Saint-Nicolas. Elle avait inauguré son premier comptoir, le 1er décembre, au centre commercial Quatre-Bourgeois. Les affaires vont bien. Bravo Anne-Claire !

● Une dizaine de professionnelles venant de tous les milieux ont rencontré les élèves de l'école secondaire Samuel-de-Champlain, lors d'une journée spéciale d'orientation, le 12 décembre. Ce sont Marcelle Bérubé du SOLEIL, Andrée Côté de la CSN, Annie Lefrançois de la Banque nationale, Christiane Matte, architecte, Guylaine Guimont du ministère de l'Énergie et des Ressources, Claire Bélanger de la commission scolaire Beauport, Danièle Audet du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rachèle Chouinard de l'Université du Québec, Sylvie Verret de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et Johanne Parent de l'Office de planification et de développement du Québec.

● L'Association des Beaulieu d'Amérique est à son premier recrutement pour la région de Québec. On recherche donc les descendants de Pierre Hudon dit Beaulieu. Les intéressés auront plus de renseignements en contactant Charles Beaulieu au 627-0553.

*Joyeuses fêtes à tous mes clients!*

**PLOMBERIE GILLES GOSSELIN INC.**  
220, Saint-Olivier, Québec  
G1R 1G3 Tél.: 523-6809

**Maunéquin**

À temps pour les Fêtes, l'occasion que vous attendiez pour vous faire belle!

**15 NOUVEAUX STYLES DE KILTS**  
Tartan ou à carreaux **99\$**  
Rég. 140\$ SPÉCIAL

**TOUS NOS VÊTEMENTS**  
Robes, vestons, pantalons, jupes, chemisiers et chandails  
sont réduits jusqu'à **50% ET PLUS**

Nous espérons vous voir bientôt.  
*Meilleurs vœux*  
Les Rosenhek

*Le temps des fêtes c'est avant tout*

**PLACE de la CITÉ**  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy  
OUVERT 7 JOURS EN DÉCEMBRE

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

**Encan public TAPIS PERSANS & ORIENTAUX**

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes les taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. Achetez maintenant avant la TPS.

**Samedi 22 décembre, 13 h 30**  
(Inspection 12 h 30)  
**au Ramada Inn Ste-Foy**  
1200, Lavigerie, Ste-Foy (Québec)  
Shuja Bashir et Cie Liquidators, Encanteurs (514) 876-4043  
Frais de manutention de 10% à payer.  
Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèque avec I.D.

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

**Johnson Brothers**

**Renaud EN FÊTE**

Ouvert le samedi pour un temps limité de 10h à 16h

FOCUS

Seulement **LIQUIDATION 199\$** 6 couverts incluant de nombreuses pièces de service (42 pièces).

Renaud, le magasin qui, depuis plus de 100 ans, vous offre le plus beau choix de vaisselle, verrerie et coutellerie à Québec.

**Renaud & cie**  
82, rue Saint-Paul  
692-0144

Ouvert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi  
Samedi, de 10 h à 16 h



**UNE TOUCHE PERSONNELLE**

À Noël, ajoutez une petite touche personnelle. Offrez-lui le raffinement d'un cadeau de la Lingerie Silhouette. Emballez. Et signez.

**SILHOUETTE**  
lingerie

- Place Fleur de Lys
- Galeries de la Capitale
- Place Québec
- Place Ste-Foy
- Place Quatre-Bourgeois
- Carrefour Charlesbourg

**Wilson reçoit ses homologues provinciaux**

**Levesque participe à la conférence sur l'économie**

OTTAWA (PC) — Tout en continuant de boycotter la plupart des conférences fédérales-provinciales, le Québec doit quand même participer, aujourd'hui, à la rencontre qu'aura le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, avec ses homologues des provinces.

Un haut fonctionnaire du ministère des Finances du Québec a en effet confirmé, hier, que M. Gérard D. Levesque assistera à la réunion, à Ottawa. Cette conférence est extrême-

ment importante, a expliqué M. Wilson, parce qu'elle « procure la chance au gouvernement fédéral et aux provinces de discuter de collaboration dans leurs relations fiscales et économiques ».

Plusieurs provinces veulent également aborder la question de

la récession, des plans d'Ottawa à ce sujet et de la nécessité d'abaisser les taux d'intérêt.

Le trésorier de l'Ontario, M. Floyd Laughren, a déjà écrit à M. Wilson pour lui demander de mettre la récession à l'ordre du jour de la conférence.

On peut prévoir, cependant, que les discussions porteront surtout sur le partage des responsabilités dans le paiement des programmes sociaux et l'élimination

de la duplication des services et de l'administration.

« Il faut absolument que tous les niveaux de gouvernement s'occupent de ces questions », a déclaré M. Greg Kerr, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse.

Le ministre des Finances de la Colombie-Britannique, M. Mel Couvelier, a proposé que les gouvernements provinciaux perçoivent une plus grande part de leur

propre impôt et assument la responsabilité des programmes sociaux comme l'assurance-maladie. Cette dernière proposition est carrément rejetée par l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

Le ministre fédéral Michael Wilson rencontre habituellement ses homologues provinciaux en décembre, au moment où ils préparent leur prochain budget. M. Wilson a proposé, cette fois-ci, qu'une seconde rencontre ait lieu en janvier.



Le boycottage des conférences fédérales-provinciales par le Québec ne s'applique pas à celle d'aujourd'hui. Le ministre Gérard D. Levesque sera de la partie.

**Formation professionnelle**

**Il faut que l'enseignement établisse des relations avec le monde du travail**

Le Conseil permanent de la jeunesse est d'avis que la grande faiblesse de la formation professionnelle au Québec repose sur l'absence de tradition de collaboration entre le monde de l'enseignement et celui du travail.

par VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

Pour le conseil, qui rendait publics un rapport de recherche et un avis sur la formation professionnelle, cette situation contribue à créer un fossé entre la formation donnée aux jeunes et les exigences que ceux-ci rencontrent sur le marché du travail.

Ainsi l'organisme constate l'absence de politique précise concernant les stages en milieu de travail et l'accès difficile, dont sont victimes les jeunes, en ce qui concerne l'information sur les réalités du marché du travail.

Selon le conseil, l'insuffisance des bureaux de placement en milieu scolaire représente une lacune importante à corriger.

Il propose donc que la mission des institutions d'enseignement soit élargie de façon à intégrer la responsabilité d'établir des relations avec le monde du travail. Il fait d'ailleurs de cette question l'axe central de ses recommandations au gouvernement.

**Manque de coordination**

Le Conseil permanent de la jeunesse met également en relief le manque d'intégration entre les quatre grands secteurs de la formation professionnelle au Qué-

bec. Selon lui, l'enseignement professionnel au secondaire, au collégial et à l'université, de même que la formation professionnelle de la main-d'oeuvre évoluent selon des règles qui leur sont propres et sans politique d'ensemble.

Le conseil estime que le gou-

vernement du Québec aurait intérêt à améliorer la coordination entre ces secteurs. La création d'un comité ministériel temporaire à la formation professionnelle est proposée afin d'établir la collaboration entre toutes les instances gouvernementales qui ont une responsabilité en ce domaine. De plus, selon l'organisme, ce regroupement doterait le gouvernement d'une instance habilitée à agir à titre d'interlocuteur avec les divers représentants du monde du travail.

**3 morts à La Baie**

LA BAIE (Le Quotidien) — Un terrible accident de la route a fait trois morts et autant de blessés graves, hier après-midi, à La Baie.

La tragédie routière, la plus meurtrière de la région depuis janvier dernier, alors que trois personnes avaient perdu la vie à l'entrée de la réserve faunique des Laurentides, est survenue vers 15 h 30, chemin Saint-Anicet, à La Baie, près de l'entreprise CharlPol.

Trois hommes, des employés de la base de Bagotville, prenaient place dans une voiture et

trois femmes étaient dans l'autre. Les victimes sont Claudette Rivard-Boily, 54 ans, du 3974, Saint-Luc, à Jonquière, Serge de la Durantaye, 48 ans, du 1290, chemin Rivière, à La Baie, et Hippolyte Gagnon, 59 ans, du 2042, du Pont, à La Baie. Quant aux trois blessés, vu la gravité de leur état, ils ont tous été transférés à l'hôpital de Chicoutimi et l'un d'entre eux, une dame, reposait, hier en soirée, entre la vie et la mort.

Selon le policier Luc Turcotte, qui est intervenu sur les lieux, on s'interroge sur les circonstances exactes de la tragédie puisque la collision des deux voitures, qui venaient en sens inverse, est survenue sur une portion de la route où il n'y a ni côte, ni courbe. Les versions des témoins de l'accident devraient donc jeter la lumière sur ces causes.

Le choc fut si violent qu'il a fallu recourir aux mâchoires de vie de la base de Bagotville pour dégager les victimes et les blessés.

**Ceux qui font de la médecine douce veulent un frein aux poursuites**

MONTREAL (PC) — Reconnus à mots couverts par le Livre blanc sur la santé, les thérapeutes alternatifs réclament un frein aux poursuites intentées contre eux par la Corporation des médecins d'ici la tenue de la commission parlementaire sur les médecines douces promise par le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté.

Au surplus, sept disciplines des médecines douces viennent de se voir octroyer des assurances responsabilité professionnelle par la compagnie d'assurance Lloyd's, d'Angleterre. Pour les praticiens alternatifs, il s'agit là d'un pas de plus vers la reconnaissance de leur statut professionnel.

« C'est une première en Amérique du Nord. Nous avons été scrutés à la loupe. Nous avons fait un travail de pionniers. Cette reconnaissance servira à nos thérapeutes et sera un gros avantage pour la population qui fait affaire avec eux », s'est réjouie Mme Lévesque, présidente de l'Alliance des professionnels des pratiques alternatives de santé du Québec. L'Alliance regroupe les sages-femmes, les acupuncteurs, les homéopathes, les naturopathes, les ostéopathes et les orthopédistes.



**MAGNÉSCOPE VHS avec télécommande 299 \$**



**TÉLÉ COULEUR 14 po avec télécommande 299 \$**



**FOUR À MICRO-ONDES**  
modèle compact, touches sensorielles, affichage numérique 199 \$



**SONY**  
MINI-CHAÎNE AU LASER  
avec ampli, cassette, syntoniseur AM/FM stereo, enceintes 349 \$



**TOSHIBA**  
MINI-CHAÎNE STÉRÉO  
cassette double, correcteur graphique, syntoniseur, tourne-disque, enceintes 299 \$



**SONY**  
PORTATIF DOUBLE CASSETTE  
récepteur AM/FM stéréo, haut-parleurs amovibles, lecture continue et transfert rapide 169 \$

**emballants les**

**CADRE**

Bell Cellulaire

**299**

**TÉLÉPHONE CELLULAIRE GE**  
à prix incroyable de 299 \$ si activé sur le réseau Bell Cellulaire par la Clef de Sol



Ne payez que 299

**printemps**

Pour tout achat de 300 \$ et plus, vous pouvez ne payer que le 21 mars 1991, sans intérêt, ou premier versement le 21 avril 1991. Sous réserve de l'approbation du service du crédit et d'un léger dépôt.

La clef

**LES ANNONCES CLASSÉES**

LE SOLEIL

647-3311  
ça sonne!

**■ Frédéricton frappée par la vague**

FREDÉRICTON (PC) — Un réservoir d'eau s'est effondré hier après-midi à Frédéricton, envoyant un véritable raz-de-marée

à travers la ville. Un demi-million de gallons d'eau et des débris de toutes sortes ont envahi les rues de la ville. L'impressionnante vague a emporté une partie d'un mur d'un immeuble résidentiel

qui a dû être évacué. Plusieurs accidents de circulation ont été signalés alors qu'un mètre d'eau a soudainement englouti quelques rues en pleine ville. Les employés de la ville avaient commencé à

remplir le réservoir mardi. Il s'agissait d'un équipement neuf. Le montant des dommages n'a pas encore été calculé avec précision mais on s'attend à ce qu'il soit d'environ 800 000 \$.

**■ Compensations aux autochtones**

CALGARY (PC) — Une bande indienne d'Alberta vient d'accepter, par une majorité de 76 %, une offre de compensation financière

d'Ottawa au montant de 19,6 millions \$, pour des terres exclues de sa réserve il y a 60 ans. Il s'agit d'une portion du territoire sur lequel a été érigé le barrage hydroélectrique de Ghost Lake. Selon un plan entériné par Ottawa et les autochtones, 3 millions \$ seront versés aux 2400 membres de la bande, 4 millions \$ iront à des projets de développement économique et le reste sera placé en fiducie. Les gouvernements albertain et fédéral ont également conclu une entente pour les revendications territoriales des indiens Woodland Cree du nord de l'Alberta. L'accord prévoit une compensation financière de 56 millions \$. Ottawa accordera 35,19 millions \$ pour la construction d'un nouveau village, 13 millions \$ pour la création d'un fonds pour le développement socio-économique et une somme de 512 000 \$ en guise de compensation.



**SKIEZ MODE... SKIEZ**

**sun ice**

Chez Ski Michel, le choix de nos vêtements découle d'une sérieuse recherche parmi les plus grandes collections internationales. Le look, le confort et la qualité de confection comptent parmi nos principaux critères de sélection. Vous êtes donc assuré de trouver à nos boutiques des vêtements de ski super chic et super chauds à des prix étonnamment abordables.

**Rabais de 30%**

9414, boul. Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Beaupré  
827-4793



**Obtenez un aiguisage Cirage pour seulement 995\$**

Valide avec ce coupon



**Pour Noël... Offrez-lui**

le JONC ÉTERNITÉ et le BRACELET TENNIS SERTIS DE DIAMANTS

**WRS AVARD**  
BIJOUTIER-JOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115  
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

**■ Coup de patte onéreux**

CALGARY (AFP) — Le gouvernement canadien devra verser 142 000 \$ en indemnités à un Suisse qui avait été grièvement blessé il y a 10 ans par un ours grizzli dans un parc national de l'Ouest canadien, a tranché hier un tribunal fédéral de Calgary. Le plaignant, Remy Tobler, avait perdu un oeil, plusieurs dents et avait dû être opéré plusieurs fois au visage à la suite de cette attaque survenue dans le parc national de Banff, dans les Rocheuses, en 1980. M. Tobler, un Zurichois, avait été attaqué dans un secteur du parc qui venait d'être rouvert au public après qu'un autre touriste eût été tué quelques jours auparavant par l'ours. Les responsables de la faune avaient rouvert le parc après avoir tué un ours qui n'était toutefois pas le bon.

**■ Accord sur les pluies acides**

WASHINGTON (PC) — Les négociations de l'accord canado-américain sur les pluies acides sont terminées et l'accord pourrait être signé au début de l'année qui vient, a fait savoir hier l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, M. Derek Burney. L'accord a été soumis aux deux gouvernements pour approbation finale. Les pourparlers entourant cet accord ont démarré en juillet, pour s'accélérer avec l'adoption en octobre, par le Congrès américain, de la Loi sur la salubrité de l'air, loi qui réduira de moitié les émissions polluantes américaines au-dessus du Canada d'ici l'an 2000. Des écologistes ont mis en doute l'efficacité de l'accord sur les pluies acides, qui n'est pas considéré comme un traité en bonne et due forme puisqu'il n'a pas été ratifié par le Sénat américain.

**■ Congédiement illégal**

OTTAWA (PC) — Un tribunal vient d'ordonner au ministère des Affaires extérieures de reprendre à son service un employé qui avait été congédié après avoir souffert d'une dépression nerveuse causée par une surcharge de travail. La Commission des relations de travail de la Fonction publique a conclu que les fonctionnaires des Affaires extérieures avaient agi de mauvaise foi en congédiant l'agent du protocole Michel Labrèche. Celui-ci s'était plaint d'avoir été renvoyé après avoir subi un « burnout » et une dépression, qu'il attribue au fait d'avoir eu à travailler entre 50 et 95 heures en temps supplémentaire chaque mois. Soulignant que l'ex-fonctionnaire avait toujours donné toute satisfaction auparavant, la Commission a aussi enjoint aux Affaires extérieures de verser à M. Labrèche, aujourd'hui sans emploi, son plein salaire à partir du jour de son renvoi, au mois de mars dernier.

**■ Études réclamées**

OTTAWA (PC) — Des écologistes canadiens et américains, de la coalition Earthroots, réclament avec instance que des études environnementales soient faites sur des projets de barrages hydroélectriques dans le nord du Québec, du Manitoba et de l'Ontario. Dans ces trois provinces, les barrages doivent être construits sur des rivières qui se jettent dans la baie James ou la baie d'Hudson et leur impact combiné peut menacer tout l'écosystème. Le projet le plus connu est celui du Québec à Grande-Baleine. Son coût est évalué à 8 milliards \$. Il y a également le projet Conawopa (5,7 milliards \$), au Manitoba, et une douzaine de projets ontariens, dans le bassin de la rivière Moose.



**SAISON**



**SONY**

**99\$**

**WALKMAN SPORT**  
AM/FM cassette stéréo, le vrai walkman et des heures de musique intense

**WALKMAN AM/FM cassette 69\$**

**HORAIRE SPÉCIAL DES FÊTES**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.  
Le samedi, de 9 h à 17 h.  
Le dimanche, de 10 h à 17 h.  
Note: les photos de cette annonce sont à titre indicatif et peuvent différer de l'article en réclame.

Aul. de la Capitale  
Sortie P.-Bertrand Nord, 840, Bouvier 627-0840  
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry 524-8431



**SONY**

**CAMÉRA VIDÉO 8 mm**

Parmi les plus petites au monde, zoom 6X, modèle 91CCD-TR4. Fonction macro, lecture directe sur la télé.

**1199\$**

et 300 \$ d'accessoires GRATUITS



**Obra**  
**TÉLÉPHONE SANS FIL 139\$**  
longue portée et mémoire

**Obra**  
**RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE 89\$**  
reçoit tous vos messages de Noël

**KOSS**  
**CASQUE D'ÉCOUTE 59\$**  
confort et sonorité

**KENWOOD**  
**BALADEUR AU LASER 299\$**  
lecteur de disque compact transportable, télécommande

**ALPINE**  
**HAUT-PARLEURS 99\$**  
format 6 x 9, 2 voies, 2 haut-parleurs PI

**KENWOOD**  
**AUTO-RADIO CASSETTE 199\$**  
AM/FM stéréo, 18 présélections, auto-inversion, modèle KRC-210. Photo à titre indicatif.

# L'indécision libérale fait douter de la tenue d'un référendum

À cause de l'indécision chronique affichée par les libéraux, les autres membres de la Commission Bélanger-Campeau commencent à se demander s'il sera possible d'en arriver à un consensus sur la tenue d'un référendum.

Textes de MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

« C'est toujours le problème des libéraux. Ils sont sans gouvernement. S'ils sont pour un référendum, il va y en avoir un. Sinon, ça sera serré. Moi-même je ne sais pas si je suis pour ou contre », a déclaré le représentant du Parti égalité, M. Richard Holden.

Si les libéraux ne veulent pas

de référendum, les fédéralistes comme lui vont se ranger de leur côté, prévoit M. Holden. « Dans mon optique, ils auraient tout intérêt à s'allier à des quasi-fédéralistes plutôt que de laisser les indépendantistes l'emporter », dit-il.

Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, qui parlait d'un consensus sur la tenue d'un référendum, il y a quelques semaines déjà, doit bien constater lui aussi

que « les libéraux sont en attente », surtout en l'absence de leur chef.

« Je peux comprendre qu'il puissent avoir des réticences, qu'ils ne puissent pas se résoudre facilement à le faire. Ils ont peur de se faire passer la commande de faire la souveraineté du Québec. Ce n'est pas la philosophie du PLQ. Ils vont devoir prendre une décision déchirante pour eux », dit-il.

M. Bouchard se récrie quand on lui suggère que le gouvernement Bourassa pourrait finalement décider de ne pas tenir de



référendum du tout. Selon lui, il serait « antidémocratique » de ne pas tenir de référendum, même si la Commission Bélanger-Campeau ne faisait aucune recommandation en ce sens.

« Je ne peux pas présumer de ce qu'ils vont faire. A date, ils ont joué le jeu de la Commission, mais ils n'ont pas essayé de privi-

léger une option plutôt qu'une autre. Est-ce qu'ils le feront ? On verra », a commenté M. André Ouellet.

Au PQ, on est de plus en plus convaincu que les libéraux n'oseraient pas se lancer dans l'aventure référendaire, mais on se promet bien de les forcer à expliquer pourquoi ils refusent de répondre au souhait clairement exprimé par la grande majorité des intervenants et confirmé par tous les sondages.

La Commission termine ses au-

diences publiques aujourd'hui. En janvier, elle consacrera quelques séances à l'audition d'experts et au forum des jeunes, après quoi les commissaires s'enfermeront à huis clos pour rédiger le rapport qui doit être rendu public le 28 mars.

La formule qui a été retenue prévoit que la formation de plusieurs comités de travail qui se partageront différents chapitres du rapport. Il y a apparemment un qui est prévu sur l'opportunité d'un référendum.

## Toronto crée à son tour un comité sur la question constitutionnelle

(PC, LE SOLEIL) — Le démantèlement du Canada n'est pas négociable, a déclaré hier le premier ministre ontarien, M. Bob Rae, en annonçant la création d'un comité de l'Assemblée législative chargé de faire le point sur la question constitutionnelle.

En brisant son silence sur cette question depuis son élection à la tête du premier gouvernement néo-démocrate de l'Ontario le 6 septembre, M. Rae a catégoriquement affirmé que l'Ontario n'accepterait pas que le Québec se retire de la fédération canadienne.

Pour éviter les erreurs du passé, M. Rae a ajouté que la prochaine ronde de discussions constitutionnelles ne devait pas être axée sur les revendications du Québec, mais devait répondre aux aspirations de toutes les provinces.

Dans cette veine, a annoncé M. Rae, un comité multipartite de l'Assemblée législative verra à tâ-

ter le pouls des citoyens sur cette question. Des audiences publiques d'un bout à l'autre de la province auront lieu en février. Il n'est pas exclu que ce comité constitutionnel tienne des audiences au Québec.

Le ministre Gil Rémillard a trouvé « intéressante » l'annonce de la création d'un autre comité sur la constitution par le premier ministre ontarien Bob Rae.

« Ça signifie qu'ils réalisent que la situation est très sérieuse, a commenté M. Rémillard. Notre référence reste cependant la Commission Bélanger-Campeau. C'est nous, les Québécois, qui allons prendre position sur notre statut constitutionnel et personne

d'autre ».

Dans la mesure où le comité de M. Rae pouvait permettre de sensibiliser l'opinion canadienne-anglaise à ce qui se passe présentement au Québec, M. Lucien Bouchard voyait lui aussi un « effet positif », mais il a bondi quand on lui a appris que M. Rae avait ajouté que la prochaine ronde de négociation ne serait pas la ronde du Québec, mais celle de toutes les provinces.

« Si, après le témoignage de M. Chrétien, j'avais besoin d'une confirmation qu'il n'était pas possible de faire valoir la priorité des changements que le Québec demandera, c'en est une confirmation. En partant, ça veut dire que c'est fou, ça veut dire qu'on a parfaitement raison de croire qu'il ne faut jamais s'engager dans un pareil exercice », a commenté M. Bouchard.



Bob Rae a catégoriquement affirmé que l'Ontario n'accepterait pas que le Québec se retire de la fédération canadienne.

## L'UMQ se contente de dire qu'elle ne veut pas du statu quo

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) refuse de se prononcer sur le futur statut constitutionnel du Québec, sinon pour dire qu'elle ne veut plus du statu quo.

Elle a cependant insisté, hier, pour que la Commission Bélanger-Campeau recommande au gouvernement de « prévoir un processus de consultation formel auprès des citoyens sur l'avenir du Québec ». Un processus « possiblement référendaire », a précisé le président par intérim, M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg.

L'UMQ va nettement moins loin que l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) qui a proposé de « rapatrier tous les leviers nécessaires au développement optimal de notre société ». Elle insiste simplement sur la nécessité de reconstruire formellement le statut et

l'autonomie des municipalités dans une constitution, qu'elle soit québécoise ou canadienne.

« On ne sait pas quelle place on nous réserve comme municipalités. Notre conseil d'administration nous a dit : écoutez, si on était capable de savoir quelle est la proposition claire et nette qu'on nous fait, demain matin on va vous en faire une réponse claire et nette. C'est pourquoi on paraît indécis, un peu en dehors du débat », a expliqué le vice-président Jean-Claude Beaumier, qui avait laissé son fauteuil de commissaire pour la circonstance.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a déploré le chevauchement des juridictions fédérale et provinciale, notamment dans une ville patrimoniale comme Québec, dont chacun veut orienter le développement selon ses vues. « La plupart du temps, le fait qu'on ne s'entende pas bloque les crédits », dit-il.

### Quotas de lait

S'étant prononcé en faveur de la souveraineté lors de son dernier congrès, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a réitéré qu'un Québec souverain devrait signer des ententes particulières avec le reste du Canada pour que les producteurs de lait puissent maintenir leurs quotas. Elle soutient qu'en raison de l'interdépendance alimentaire entre les diverses régions du pays, le Canada anglais continuerait à acheter le lait en provenance du Québec.

Il est vrai que le Québec produit 48 % du lait canadien avec seulement 26 % de la population, mais l'Ontario lui vend chaque année pour 1,5 milliard \$ de produits alimentaires manufacturés, l'Alberta 750 millions \$ de boeuf, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard 37 millions \$ de pommes de terre, a fait valoir le président Jacques Proulx.

L'UPA reconnaît qu'il y aura toujours « un risque d'une remise en question de nos quotas » mais elle soutient qu'une adhésion au GATT protégerait le Québec contre un blocage injustifié des frontières canadiennes.

## Le solde du père Noël :

# LE SOLDE ANNUEL D'APRÈS-NOËL HOLT RENFREW COMMENCE TÔT CETTE ANNÉE!

*Nous lançons notre solde d'après-Noël avant Noël, pour que vous puissiez réaliser des économies fabuleuses sur nos suggestions de cadeaux, ainsi que sur les articles dernier cri qui font notre renommée. Ce n'est pas tout! Vous avez droit au prix de solde maximal final sur tous les articles sélectionnés.*

**DÈS AUJOURD'HUI, LE 20 DÉCEMBRE**

Économisez en achetant dès aujourd'hui avant l'entrée en vigueur de la TPS!

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • Heures d'ouverture — Noël : ouvert aujourd'hui et vendredi, de 9 h 30 à 21 h, samedi, de 9 h 30 à 17 h, dimanche, de 12 h à 17 h, le 24 décembre, de 9 h 30 à 17 h, et le 26 décembre, de 15 h à 21 h.

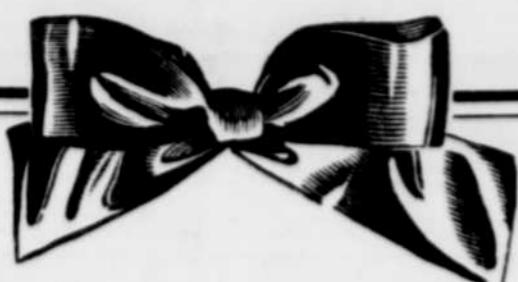
LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne!





# 5<sup>e</sup> Avenue

Une nouvelle boutique...  
pas comme les autres.  
orientée "pour" la femme de goût  
qui se veut à l'avant-garde!



SPÉCIAUX  
FIN DE  
SAISON  
**30%**  
à  
**50%**

Le temps des fêtes  
c'est avant tout

**PLACE  
de la CITÉ**

Entre Place Laurier et Place Ste-Foy  
OUVERT 7 JOURS EN DÉCEMBRE

## Hospitalisation dépassant 12 heures À 14 ans, les jeunes seront traités comme des adultes

Les nouvelles dispositions du Code civil, proposées par le ministre de la Justice du Québec, soustraient clairement les adolescents de 14 à 18 ans à l'autorité parentale dans le cas d'une hospitalisation qui dépasse 12 heures.

par MARIE CAOUILLE  
LE SOLEIL

Les médecins n'auront qu'à aviser les parents de la présence de l'adolescent à l'hôpital, pour se conformer à la loi, sans devoir les informer de la nature des traitements. Cette disposition vise à contrer l'attitude de certains médecins qui ne reconnaissent pas une certaine autonomie à cette clientèle, selon le point de vue de Me Gary Mullins, chercheur associé au Centre de recherche en droit privé et comparé de l'université McGill et professeur en droit de la santé.

Les articles du projet de code civil touchant le domaine de la santé viennent régler des problèmes d'application bien connus, tel celui des soins aux adolescents. « Il ne s'agit pas de droit nouveau puisque notre droit était déjà en avance sur la société », dit-il. On y reconnaît l'obligation de rechercher le consentement du patient et son droit au refus de traitements inutiles.

Le nouveau code apportera des précisions venant restreindre des interprétations abusives, selon le professeur. « Les médecins vont se sentir plus libres », ajoute le chercheur. « Ils se sentaient obligés de soigner à tout prix et menacés par la loi s'ils ne le faisaient pas. »

Le seul élément vraiment nouveau, au niveau des principes, est qu'on le rend responsable jusqu'à l'obligation de faire un usage judiciaire des services de santé, de dire Me Mullins.

**Notaires contre avocats**  
Il y a fort à craindre que la nou-

velle version du Code civil judiciaire davantage les rapports entre les personnes, estime par ailleurs la Chambre des notaires du Québec.

Avant même d'avoir lu le projet de code, une porte-parole des notaires, Me Gaétane Lemay, prévoyait qu'il ne dérogera probablement pas de l'esprit de la judiciarisation excessive qui s'installe dans le droit québécois. Elle citait à l'appui les lois 145 sur la curatelle publique et 146 sur le partage du patrimoine familial qui multiplient, de l'avis de notaires, les occasions de se retrouver devant les tribunaux.

« Ce sont les mêmes personnes qui ont rédigé ces lois et le nouveau Code civil », selon Me Lemay. La Chambre des notaires réclame plutôt qu'on reconnaisse aux citoyens le droit de s'entendre entre eux. Sa position a déjà été rendue publique dans de grands placards publicitaires parus dans les journaux cet automne.

### Hypothèques mobilières

Le Code permettra par ailleurs l'hypothèque mobilière, c'est-à-dire que le client d'une institution financière pourra hypothéquer ses biens meubles et obtenir un taux d'intérêt plus avantageux.

Au Mouvement Desjardins on n'avait toujours pas reçu le texte du projet de loi hier, mais un conseiller juridique indiquait que l'institution s'était déjà déclarée pour cette hypothèque. Daniel Dionne croit par ailleurs que si des taux plus faibles signifient des baisses de revenus, celles-ci seront compensées par une réduction des pertes grâce aux garanties accordées en vertu des hypothèques.



Michel  
**CORBEIL**

Le monde des fonctionnaires

## RAMQ: concours «bidons» et frustration

Plus de sept postes de cadres supérieurs viennent de s'ouvrir à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Événement heureux ? Événement frustrant, indiquent plutôt des informateurs anonymes. Ce sont des concours « bidons ».

Dans une enveloppe « brune » expédiée au SOLEIL, des « gentils informateurs » laissent croire qu'il s'agit d'un nouveau cas de concours « paquetés » au gouvernement. On y retrouve une copie du journal Info-Carrière avec la description des fonctions à combler. L'organigramme de la Régie, daté d'octobre 1990, s'y trouve aussi et tous les postes « ouverts » ont déjà un titulaire sans que la mention « par intérim » n'apparaisse.

En fait, après vérifications, cinq des sept emplois sont occupés par la même personne depuis 1989 : MM. Marc St-Pierre et Pierre Houde sont respectivement directeur général des services à la clientèle et directeur général des opérations ; MM. Jean-Paul Forget et Clément Sirois et Mme Esther Laroche, responsables des services Analyse et enquêtes, Développement et entretien-clientèle et Dotation et relations de travail.

La direction du service Communications est occupée depuis un an par Mme Louise Barbeau, celle des Affaires dentaires et optométriques par M. Ernest Girard, depuis septembre. Dans les sept cas, les titulaires y ont accès par promotion.

Tous ces « concours » découlent de la vaste réorganisation menée par le président et directeur général Réjean Cantin. C'est lui d'ailleurs qui a désigné les cadres en question à des affectations provisoires.

L'Office des ressources humaines a l'intention d'être vigilant dans ce dossier. La vice-présidente au recrutement et à la mobilité, Mme Nicole Charette, souligne que la Régie a ouvert tous les postes par souci de transparence. Mais elle comprend que ça gronde dans les rangs de la RAMQ. « Les gens en poste partent avec une longueur d'avance », reconnaît-elle.

Frustration à la Régie ? Elle n'est certainement pas généralisée, commente M. Denis Morency. Et, affirme le directeur des affaires corporatives, elle aurait été bien plus grande si le remaniement avait paralysé la RAMQ. Impératifs de fonctionnement, certes. Mais ils engendrent du mécontentement chez d'éventuels aspirants qui y voient du favoritisme pour faire accéder « les hommes du président » aux postes clés.

### David « tasse » Goliath (4)

La « grosse » commission Bélanger-Campeau (avec son budget de plus de 8,5 millions \$ et ses 36 commissaires itinérants...) « tasse » une autre fois la « petite » commission chargée d'examiner le mandat du Protecteur du citoyen (budget de 25 000 \$ et 18 députés). Cette dernière a remis de quelques jours, soit aux 24, 25, 29, 30 et 31 janvier, l'examen de 53 mémoires. La commission Bélanger-Campeau, à laquelle prennent part des membres de « l'autre » groupe de parlementaires, tiendra son forum sur les jeunes les 22 et 23 janvier et force un nouveau contretemps, précise M. Claude Dauphin, le président de « David ».



La commission examinant le mandat du Protecteur du citoyen, poste occupé par Me Daniel Jacoby, vient d'être « tassé » une autre fois par la commission Bélanger-Campeau.

### «Occaso»: le diable aux vaches

L'opération pour convertir des postes occasionnels en emplois permanents ramènera le nombre de « réguliers » de la Fonction publique aux années record du début des années 1980.

Un relevé de l'Office des ressources humaines signale que l'effectif régulier n'a cessé de décroître depuis 10 ans, passant de 57 954 à 52 835, en 1990. Or, le Trésor s'appête à conférer un caractère permanent à au moins 4303 emplois, ce qui portera d'un coup le total des « permanents » à 57 138.

Cette brusque hausse se justifie par le fait que pendant des années, des fonctions ont été classifiées sous la mauvaise catégorie et reflète une décision du Trésor de régulariser la situation. Par contre, elle contraste fortement avec le discours, des deux partis, qui, lorsqu'ils sont au pouvoir, se targuent de soumettre la Fonction publique aux cures d'amaigrissement.

Par ailleurs, le diable est politiquement aux vaches dans l'affaire de la conversion des postes. Si des fonctionnaires contestent leur syndicat, des politiciens ne se gênent pas pour critiquer leur propre parti. Lundi, même les députés libéraux — surtout eux ! — ont remis en question la solution de « leur » président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, en adoptant le rapport de la Commission Lemieux-Lazure. Hier, le député péquiste, M. Michel Bourdon, s'adressant à une manifestation organisée par les professionnels, a déclaré: « M. Johnson me rappelle M. Yves Bérubé (l'ex-président du Trésor sous le gouvernement Lévesque). L'arrogance de M. Bérubé m'avait amené à déchirer ma carte de membre du parti. Celle de M. Johnson m'incite à déchirer ma chemise. »

Un représentant syndical des professionnels de l'Énergie et des Ressources rapporte une autre déviation à la ligne de parti. M. Daniel Demers assure que la ministre Lise Bacon s'est montrée ouverte à discuter avec M. Johnson de la possibilité de donner automatiquement les postes convertis aux employés qui les occupent s'ils sont en selle depuis au moins trois ans.

### Prêts et bourses: la quantité

La collègue Marie Caouette a rapporté dimanche que le nombre de plaintes au sujet des prêts et bourses a grimpé de 50 % chez le Protecteur du citoyen. Le ministère de l'Enseignement supérieur s'est défendu en soulignant notamment que les chèques ont été émis en plus grand nombre, cette année. Deux constats qui ne sont pas irréconciliables. À l'automne, des employés d'université ont suggéré au SOLEIL que le nouveau système informatique des prêts et bourses mettait carrément l'accent sur le volume. Pour les « hors normes », ils prédisaient de longues attentes puisqu'il faudrait, disaient-ils, des semaines pour entrer de nouvelles données. Ah, les merveilles de l'informatique...

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant: 644-4015.

# EXCELLENCE SPORT VOUS DONNE LES MOYENS DE SKIER:

**1**

## SKIEZ GRATUITEMENT

Avec tout achat de 250\$ et plus chez votre marchand Excellence Sport participant, RECEVEZ GRATUITEMENT un billet de remontée pour le ski alpin au Centre Le Relais. Limite d'un billet par client. En vigueur jusqu'au 12 janvier 1991.



**2**

## ÉCONOMISEZ JUSQU'À

**60%**

SUR TOUTE LA  
MARCHANDISE EN MAGASIN  
(ski alpin, ski de fond,  
vêtements et accessoires;  
tout est réduit.)

LE  
**RELAIS**  
CENTRE DE SKI

**3**

## NE PAYEZ QU'EN MARS 91

Achetez avant le 31 décembre 1990 et ne payez qu'en mars 1991\*. AUCUN COMPTANT, AUCUN INTÉRÊT. SAUVEZ LA T.P.S.



**EXCELLENCE**

**sport**

**SPORT OLYMPE**  
1764, rue Notre-Dame  
Ancienne-Lorette (Qué.)  
(418) 871-1351

**DEMERS  
BICYCLETTE  
ET SKI**  
1044, 3e Avenue  
Limoulu (Qué.)  
(418) 529-1012

**SPORT OPTION  
À CHATEAU-RICHER**  
8618, boul. Ste-Anne  
Château-Richer (Qué.)  
(418) 824-4915

**GAGNÉ VÉLO SKI**  
7065, boul. Henri-Bourassa  
Charlesbourg (Qué.)  
(418) 626-6653

\*Achat minimum de 300\$. Sujet à l'approbation du service du crédit. EXCELLENCE SPORT EST UNE DIVISION DE MARCHANDS UNIS INC.

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Editeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## Une belle mi-temps

**R**ares sont les commissions d'études qui méritent des félicitations avant la fin de leurs travaux. Michel Bélanger et Jean Campeau ont pourtant réussi le tour de force de maintenir jusqu'à cette dernière journée de la première étape de leurs travaux sur l'avenir du Québec, un niveau de discussion à la fois élevé et facile d'accès.

La Commission qu'ils président a profité dès le départ d'un appui populaire. Les Québécois échaudés par l'échec de l'entente du lac Meech s'accordent pour rejeter le statu quo politique. La stratégie du consensus perceptible à travers les habitudes électorales des Québécois qui, sur la scène fédérale, utilisent au maximum leur pouvoir en votant en bloc pour un même parti, se confirme au fil des audiences publiques.

Qu'on apprécie ou non cette pratique de l'unanimité, elle existe. Le réflexe minoritaire demeure vif, et le demeurera tant que l'environnement politique ne bougera pas. Même Jean Chrétien a dû avouer cette semaine, au grand scandale de la majorité anglophone, son appui à la clause dérogatoire qui permet au pouvoir politique de contredire celui des juges.

Les jeunes, les groupes de femmes, les gens d'affaires et même l'âge d'or favorisent une souveraineté politique dotée d'un maintien de l'espace économique canadien. Une mince majorité, selon les sondages, appuierait même l'indépendance. Les temps ont changé.

C'est dire que la solution canadienne traditionnelle, la *Canadian way* de nos compatriotes anglophones, a fait son temps. Pourtant, l'incompréhension jaillit à nouveau de toutes parts. Pendant quelques mois, les nationalistes québécois ont jeté le fardeau de la preuve sur le Canada anglais. « What does Canada want? », se plaisait-on à demander après le 23 juin.

Après un automne consacré à la structuration des demandes autonomistes québécoises, le Canada ressort toujours la vieille question des années soixante : « What does Québec want? ». Surprise, dans le clan québécois, qui manifeste une forte tendance à prendre ses désirs constitutionnels pour des réalités.

Le dialogue de sourds se poursuit de plus belle. Voilà que Jean Chrétien accuse même Brian Mulroney de lui voler ses discours, tellement l'intervention du premier ministre à Buckingham, dimanche, reflétait la même thématique que le mémoire du chef libéral.

Les deux partageront de toute manière la même tribune fédéraliste lors du référendum qui devrait suivre le rapport de la commission, puisqu'un vote favorable à l'autonomie, à la souveraineté ou à l'indépendance aurait pour eux la même signification, c'est-à-dire la mise au chômage politique.

Les témoignages devant la commission font en général le procès du régime fédéral actuel. Ils réclament la fin du gaspillage de temps et d'énergie, et exigent le rapatriement au Québec de tout ce qui cause problème.

Le Canada anglais comprend mal cette réalité qui s'exprime quotidiennement, celle qui veut que les Québécois prêtent allégeance d'abord à leur gouvernement national, quitte à négocier ensuite des accommodements pratiques avec le pouvoir fédéral.

Les anglophones se demandent si le mouvement nationaliste québécois n'est qu'un coup de tête, une réaction émotive à l'échec du lac Meech. La Commission Bélanger-Campeau devait servir de test, au départ, pour confirmer ou infirmer la solidité de ce sentiment. Les nationalistes ont gagné leur point, à ce jour.

Il reste à évaluer l'impact des dépositions des experts avant la rédaction du rapport final. De là viendront les nuances et les bémols, après les tremolos de l'automne. Mais les deux présidents doivent s'entendre sur une série de recommandations, que libéraux provinciaux et péquistes ne pourront qu'appuyer.

En théorie, suivront un référendum, une élection fédérale, une élection provinciale (qui toutes deux détermineront les négociateurs respectifs, s'il y a lieu), puis un référendum final. Tout autre calendrier ferait large part à l'irrationnel, toujours possible en politique.

RAYMOND GIROUX



Votre Opinion

## Sagesse oblige

(Lettre au ministre Michel Pagé)

La Commission scolaire Des Découvreurs vous a soumis une demande pour la construction d'une ou des écoles dans l'ouest de son territoire. Soyez rassuré, M. le ministre, nous n'avons pas l'intention de discuter des besoins et des choix liés à cette ou ces futures écoles.

Nous sommes surtout préoccupés par la décision de la CS Des Découvreurs prise lors de l'adoption de son plan triennal d'immobilisation (janvier 1990), de déclarer excédentaire une partie de sa propriété avoisinant l'école secondaire Les Compagnons de Cartier.

La raison avouée de ce geste, est de pouvoir vendre le terrain « si d'autres sources de financement s'avéraient introuvables » pour construire les nouvelles infrastructures.

Pour plus de revenus, le terrain du boisé des Compagnons de Cartier sera malheureusement offert aux promoteurs domiciliaires qui se chargeront de régler rapidement son sort.

Nous tenons à vous signifier que nous sommes tout à fait en désaccord avec ce choix de financement retenu par le Conseil des commissaires.

Cette parcelle de terrain déclarée excédentaire, à l'encontre de la volonté des citoyens, fait partie d'un site naturel ayant un haut potentiel écologique, éducatif et récréatif. Sa vente à des

fins de développement constituerait une immense perte pour le patrimoine naturel de Sainte-Foy et des environs. (...)

Des études effectuées par le ministère de l'Environnement et par les consultants Dery et Rocray au cours des années 1982 et 1983 ont démontré que le boisé avait un haut potentiel de conservation. (...)

Le boisé des Compagnons de Cartier constitue un des derniers boisés urbains à protéger. (...) L'étude de Madame Marie-Josée Coupal (ministère de l'Environnement, août 1989) soulève l'urgence d'une action immédiate, compte tenu de la « vitesse avec laquelle disparaissent les derniers boisés urbains » au Québec. (...)

Si nous n'avons pas maintenant la sagesse de protéger les ressources encore disponibles, l'avenir risque de coûter très cher pour répondre aux besoins de la collectivité et maintenir la fragilité de l'équilibre urbain. (...)

Silva Weis-Tremblay, présidente Coalition pour la sauvegarde du boisé des Compagnons de Cartier

## Où va le Québec ?

La Confédération aurait-elle fait son temps? (...)

D'accord, s'il n'y avait pas eu, au sein du Canada, un Québec français, il n'y aurait pas eu de Confédération.

Mais nous avons accepté ce

« modus vivendi » comme une étape d'un long processus, dont le but ultime serait justement notre complète autonomie.

Et ce fut, peut-être, l'erreur de nos compatriotes anglais de croire que le régime confédératif était un point d'arrivée, qui mettrait un point final à toutes velléités d'indépendance des Franco-Canadiens du Bas-Canada. (...)

L'esprit de Durham perdurait, hélas, au moment de la Confédération. Durham n'avait-il pas écrit dans son rapport de 1841 ceci :

« Ils (les Canadiens français) sont un peuple sans histoire et sans littérature et seront toujours isolés dans un monde anglo-saxon, ils n'ont aucun espoir pour leur nationalité... »

Au cours des ans, la prospective de Durham ne laissa pas de hanter l'esprit de plus d'un Canadien anglais, voire de certains chefs canadiens-français, tels les Cartier, les Lafontaine, les Laurier, les St-Laurent, les Trudeau...

L'aventure du « French Power » ne fut-elle pas une dernière tentative, loyale sans doute, mais combien stérile, d'unifier ce pays-là, le Canada?...

Et le bilinguisme, le multiculturalisme, l'interprovincialisme, dont on se gargarise volontiers, semblent bien autant de panacées vouées à l'échec.

Alors où va le Québec? C'est de plus en plus clair : Nous nous acheminons vers la souveraineté

du Québec. N'en déplaise au tandem Ouellet-Chrétien.

Charles-A. Poirier  
Saint-Antoine, Riv.-du-Loup

## Adieu à Lemieux

Trente ans déjà ! Voilà 30 ans, cher maître, nous fréquentions vos classes à l'école des Beaux-Arts de Québec. Certes, il fut des jours sans discipline mais, chaque fois, votre science d'homme et d'artiste captait notre attention et calmait nos ardeurs.

À votre contact nous puisions d'autres énergies, plus secrètes celles-là ; conjuguées aux mystères de l'âme et de l'art, l'histoire et l'esthétique, par ses détours inattendus, devenaient des matières bien vivantes. Plus tard, nos techniques s'enrichissant de ces idées-là, nous comprimes qu'il n'y avait ni peinture, ni sculpture ni art peut-être, sans réflexion préalable à tout geste créateur. Votre enseignement, cher maître, aura été une belle leçon de discipline.

Le temps fuit ; tout passe. Mais vous avez ouvert des chemins et tracé des carrières. Aujourd'hui, vos élèves habitent un peu les grands espaces mythiques de vos toiles. Ils appartiennent ainsi à votre univers, ce sélénien, que vous nous laissez en partage.

À la mémoire de Jean Paul Lemieux, notre cher maître ; que votre souvenir demeure !  
Michel Champagne, président général, Société des écrivains canadiens  
Québec

## Point de vue

## Fermetures à Radio-Canada: une décision aberrante et révoltante

par Pierre CHAMBERLAND

**L**a décision des dirigeants de Radio-Canada de fermer brutalement ses stations de l'Est du Québec est tout simplement aberrante et révoltante.

Sans avertissement aucun, le président Veilleux, prétextant une fuite, met la clé dans la porte de trois stations, dont deux ont été fondées il y a plus de 30 ans par les gens du milieu.

Qui plus est, l'annonce de la fermeture est aussitôt suivie par l'arrêt immédiat de la diffusion de la grille horaire en vigueur. Ce geste est absolument inacceptable et d'une sauvagerie inqualifiable. C'est une manifestation de mépris que les sacrifiés de cette décision ne méritaient point.

Les stations de Rimouski et de Matane, passées sous l'administration de Radio-Canada au début et à la fin des années 70 sont à toutes fins utiles victimes d'une décision qui a selon moi une résonance beaucoup plus politique qu'économique.

En 1972 et en 1977, la société Radio-Canada avait pourtant promis de poursuivre le mandat de télédiffusion dans ces deux régions, mandat

qu'elle estimait fondamental à l'époque pour assurer le rayonnement de ses ondes à travers tout le pays.

Il est évident que M. Veilleux n'en a pas tenu compte et n'a pas fait non plus l'effort nécessaire pour défendre auprès des autorités fédérales les budgets de la société.

Bien au contraire, tout nous porte à croire qu'il s'est fait le complice complaisant du gouvernement Mulroney, lequel poursuit avec acharnement le démantèlement de toutes les institutions viables de ce pays, depuis son accession au pouvoir.

M. Veilleux est parfaitement d'accord avec le caucus conservateur et sa nomination à la présidence de la société Radio-Canada nous conduit tout droit à cette logique de démantèlement souhaité de cette grande institution, commencée avant lui par son prédécesseur Pierre Juneau.

Bref, ces deux grands promoteurs de l'unité nationale ont appliqué avec succès une politique de démantèlement de la société que le plus intraitable des indépendantistes québécois n'aurait osé entreprendre.

Poussant le cynisme encore plus loin, le président de Radio-Canada déclare devant la presse outaouaise qu'il

n'est pas responsable des compressions budgétaires annoncées, et que les décisions prises à cet égard relèvent de la volonté politique.

Puis il ajoute sans broncher qu'il n'a pas à mettre sa tête sur le billot.

Un instant, M. Veilleux ! Il n'est plus question ici de volonté politique mais de votre collègue Watson en avez manqué, en n'insistant pas avec conviction auprès des dirigeants fédéraux pour qu'ils vous accordent des budgets décents et essentiels à la survie de Radio-Canada en région.

En vous écoutant tous les deux expliquer votre geste à la télévision, on avait vraiment l'impression que vous aviez donné votre bénédiction au fait accompli, avant même votre nomination à vos nouvelles fonctions.

S'il est possible de trouver 20 millions par jour pour affronter un hypothétique conflit dans le golfe Persique et quelques cinq milliards pour reverdir le pays, il y a sûrement moyen d'en consacrer un peu moins de 3 millions par année pour sauver trois stations de l'Est du Québec et celle de Toronto.

Bien sûr, M. Veilleux, vous devez mettre votre tête sur le billot. Vous avez consacré une bonne partie de

vos carrières en compagnie des décideurs politiques. A vous de jouer maintenant. C'est la responsabilité qui vous incombe désormais.

Dans le cas contraire, vous n'aurez d'autre choix que de laisser votre place à quelqu'un de plus sensible au monde de la culture et de la création.

Les adversaires des stations régionales ne sont pas tous à Ottawa. Hélas, M. Veilleux a des alliés de taille, au sein même des réseaux français et anglais. Bon nombre de dirigeants, ici même à Montréal et à Toronto n'ont jamais manifesté beaucoup d'intérêt envers les régions, qu'ils estimaient très peu utiles et crédibles.

Dans leur désir de ramener les stations régionales à des fonctions de simples courroies de transmission, et pour agrandir l'assiette budgétaire de la maison mère ils ont largement eu aussi contribué par leur politique d'abandon et leur silence des derniers jours, à la fermeture de ces institutions régionales.

Seuls quelques dirigeants clairvoyants à l'esprit régionaliste croyant en la mission de Radio-Canada travaillent sans relâche depuis quelques années pour conseiller et secourir les stations régionales en difficulté.

Grâce à eux, d'ailleurs, des stations ont évité la fermeture. Heureusement, il en reste encore de ces radio-canadiens authentiques, favorables au développement des régions. C'est à eux maintenant qu'il faut confier la survie du réseau français, ou de ce qui en reste.

Exception faite de la brillante période dite des jésuites, David, Thibault et Landry, les dirigeants du boulevard René-Lévesque ont toujours rêvé de tout centraliser à Montréal car dans leur optique, la Métropole constitue le centre de la culture et de leur vie. La politique suivie a été la même à tous égards, affamer les régions.

Depuis quelques années, les directeurs régionaux assument leur mandat dans l'indigence budgétaire totale. Le mot n'est pas trop fort, et ils ont ainsi développé en cours de route des habitudes de mendicité.

À chacun de leur pèlerinage à Montréal, ou à Ottawa, le même scénario se répétait à n'en plus finir. Réclamer un surplus de miettes de budget qu'on leur accordait des mois plus tard, comme si c'était une faveur.

En fermant les radios régionales de l'Est du Québec et les autres à travers le pays, le président Veilleux, ses collaborateurs et leurs conseillers des

deux réseaux ont réduit à néant des entreprises culturelles bien ancrées dans leur milieu respectif.

Le plus triste dans tout cela, c'est que la fermeture de ces stations ne permettra aucune économie. La restructuration entraînera forcément des déboursés énormes qui seront plus élevés que le prix à payer pour conserver le statu quo. Quant aux séquelles psychologiques, vaut mieux ne pas en parler.

Les politiciens qui gouvernent ce pays n'ont pas à en être fiers. Leur beau Canada n'est plus maintenant qu'un ramassis d'institutions et d'entreprises écrasées sous le poids des déficits entretenus par le gouvernement le plus réactionnaire de toute son histoire.

Qu'à cela ne tienne, il est au pouvoir pour uniformiser une société qui ne croit plus en lui.

Retraité M. Pierre Chamberland a oeuvré pendant plus de 30 ans à l'information de Radio-Canada. Il a été responsable de la formation et du recrutement au réseau et en région. Il a fondé la plupart des salles des nouvelles à travers le pays.

# LES IDÉES DU JOUR

## L'Est du Québec réclame le retour de Radio-Canada

**La fermeture des stations de télévision de Radio-Canada à Rimouski, Matane et Sept-Îles a suscité une avalanche de lettres et de commentaires de la part de nos lecteurs. A titre exceptionnel, nous présentons dans cette page les extraits les plus significatifs de cette correspondance.**

### On cause un tort énorme à la Gaspésie

Il y a quelque chose de pourri dans notre démocratie.

La récente décision de Radio-Canada de fermer la station de télévision de Matane inflige à la population gaspésienne un tort énorme.

Nous avons dû mener une longue lutte pour pouvoir enfin, il y a une dizaine d'années, bénéficier d'un minimum de service de télévision de la part de Radio-Canada. La station de Matane offrait à la Gaspésie un service essentiel dans cette région étendue, à faible densité démographique, à l'économie problématique et en grand besoin d'information quotidienne de qualité au sujet des activités et des efforts de relèvement qui s'y poursuivent.

La pénible et bien connue conjoncture économique de la Gaspésie entraîne, parmi ses conséquences délétères, l'exode d'une importante partie de sa jeunesse, ce qui assombrit encore, en cercle vicieux, la fibre économique de la région.

Or, la fermeture de la station de télévision de la Gaspésie/Les Îles vient aggraver considérablement la situation: non seulement prive-t-elle la Gaspésie d'un

moyen indispensable de conscientisation régionale et de coordination de ses énergies en vue d'un relèvement économique et social tant attendu, mais en portant atteinte à la qualité de vie de la région, elle risque d'intensifier ce phénomène d'exode, vers les centres urbains, de nos concitoyens souvent les mieux préparés à construire la cité(...)

C'est là, encore une fois malheureusement, une décision prise en haut lieu sans connaissance suffisante de son impact en notre région ou peut-être même, ce qui pis est, avec une totale indifférence devant ses conséquences pour une population qui ne peut élire ou défaire que deux ou trois candidats dans votre gouvernement(...)

La décision de Radio-Canada, effective à quelques heures de son annonce, contribuant ainsi sauvagement à bâillonner les Gaspésiens qui auraient voulu utiliser ce service public pour exprimer leurs légitimes réactions, est un erreur administrative et politique inacceptable. Refuser de la corriger en serait une pire encore.

Jules Bélanger  
Gaspé

### Il n'y a plus de télé dans la région de l'Est

Comme les habitants de la capitale savent peut-être déjà, quelques milliers de leur compatriotes, dispersés sur un territoire que même le train ne dessert plus, se sont fait couper la ligne la semaine dernière. Depuis une semaine en effet, il n'ont plus de nouvelles: il ne se passe plus rien chez eux, silence complet.

En fait, les téléviseurs fonctionnent toujours - les factures d'électricité sont payées, quand même! - et donnent des images d'aussi bonne qualité que celles d'avant. On nous y montre les embouteil-

lages du boulevard Laurier, on nous fait part des tracas vécus dans le quartier St-Roch, on nous annonce des hausses de tarif à la CTCUQ. Palpitant. Heureusement que les élections municipales ont eu lieu le mois précédent, on n'aurait peut-être pas su qui était le nouveau maire de Rimouski...

Il nous reste deux hebdomades, le téléphone, l'électricité, un conservatoire, une université, un hôpital, quelques centres commerciaux... Mais il n'y a plus de télé.

Harold Gauthier  
Rimouski

### Un outil essentiel à la survie de notre région

La direction du cégep de Rimouski proteste contre la fermeture des stations de télévision locales de Radio Canada.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration du cégep de Rimouski, qui a eu lieu le 11 décembre dernier, les membres de ce conseil ont adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle le conseil indique clairement qu'il n'est pas d'accord avec la décision prise par la Société Radio Canada au sujet de la fermeture des stations de télévision locales.

Le conseil d'administration demande au président-directeur-général de Radio Canada, M. Gérard Veilleux, de réouvrir les stations de l'Est du Québec et de consulter le milieu pour connaître les besoins de la région et les meilleures façons de les combler.

Il exige des élus de l'Est du Québec qu'ils prennent tous les moyens à leur disposition pour faire modifier cette décision(...)

Les motifs qui ont amené le Conseil d'administration du cégep de Rimouski à adopter cette résolution sont liés au fait qu'il considère que l'information, sous toutes ses formes, est essentielle à la vie régionale et qu'il est inadmissible qu'en 1990, des populations vivant dans des régions éloignées comme celles du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles et de la Côte-Nord ne puissent avoir accès à des émissions qui reflète leur spécificité.

Il apparaît impensable que la station située à Québec puisse desservir convenablement des régions si peu comparables dans leur problématique à celle de la région de Québec(...)

La récente décision fait disparaître 100 emplois dans une région déjà fort touchée par le chômage. Ces pertes d'emplois s'ajoutent à celle de 1985.

Les membres du Conseil font valoir également qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que ces fermetures entraîneront la perte d'un outil essentiel au développement et même à la survie de nos régions(...)



CJBR à Rimouski, une des stations radiophoniques régionales de Radio-Canada dans l'Est du Québec qui continue à desservir la région au niveau de l'information.

### On aurait pu couper en d'autres endroits

Nous ne sommes pas d'accord. Nous ne croyons pas que la décision politique d'amputer Radio-Canada soit justifiée. Nous croyons cependant que notre gouvernement aurait pu facilement couper ailleurs les sommes en cause sans pénaliser les populations de nos régions de l'est du Québec. Que ce soient les jetons de présence des sénateurs, les voyages des députés ou les campagnes de publicité de la TPS, il y avait de multiples sources de coupures dont peu de Canadiens se seraient plaints.

Nous ne sommes pas d'accord. S'il fallait absolument couper quelque part à Radio-Canada, il n'y avait pas pire que de fermer à toute source d'information sur elle-mêmes des régions entières grandes comme combien de pays?

Combien sont dépensés à chaque début de saison pour nous dire qu'il n'y a rien de mieux sur terre que notre belle télé nationale à renfort de publicité de toute sorte pour nous apprendre finalement que non, cette télévision ce n'est que celle des autres et que nous n'y avons pas droit. Et trois de sauvées... qu'on a sauvagement fermées.

S'il y avait des choix à faire, on a fait le pire. Comme le constate un éditorialiste de Sept-Îles, entre l'information vitale et les mièvres on a choisi de nous abrutir. La seule télévision capable d'unir un tant soit peu la Côte-Nord, de lui donner une image à laquelle ses citoyens puissent se référer et en laquelle ils puissent se reconnaître n'est plus. Encore une fois, ceux qui fournissent la richesse des grands centres à même leurs ressources naturelles constatent que l'ascenseur ne revient jamais.

Aussi, permettez nous quelques suggestions:

1) Ouvrez à nouveau les trois stations fermées dans l'est du Québec pour leurs bulletins de nouvelles régionales.

2) Donnez mandat à chacune des cinq (5) stations du réseau français au Québec de préparer chacune une demi-heure d'affaires publiques par semaine sur le réseau.

3) S'il faut couper, coupez les quiz, fermez une heure plus tôt. Les insomniaques s'abonneront au câble. S'il vous faut absolument polluer les ondes à cette heure, ramenez nous les reprises de « Adèle » ou de « Papa à raison » ou encore « Les belles histoires ». Vous ferez là des économies de poids.

Mais de grâce comprenez que le rôle et la mission première de Radio-Canada est d'informer et de cultiver son auditoire, pas de compétitionner avec la télé privée à savoir qui peut le mieux abrutir. La télé privée y excelle.

Pour des organismes comme le nôtre, nous savions pouvoir compter sur les équipes en place à Radio-Canada pour donner aux actions que nous menons auprès des jeunes la couverture régionale qu'il sera maintenant difficile, si ce n'est impossible, de leur donner. Nous occupant de la jeunesse scientifique, nous pouvons donc dire, autant comme hypothèse que comme conclusion, que ce n'est pas que la télé qu'on nous a coupé, c'est à la lampe à l'huile qu'on nous a retournés(...)

François Rochon, président  
CLS Nord-Côtier

### Relâche

La page des Idées du jour fait relâche pour la période des Fêtes. Elle vous reviendra le mardi 8 janvier.

### L'immensité du territoire impose la reprise

La chambre de commerce d'Amqui dénonce la décision de la Société Radio-Canada de fermer, d'une façon aussi brutale, les trois stations situées dans l'Est du Québec.

La chambre demande à la Société Radio-Canada, au ministre responsable Marcel Masse, au Premier Ministre Brian Mulroney de revoir cette décision et de considérer certains facteurs particuliers afin de redonner à la région de l'Est du Québec une antenne régionale.

La Chambre de commerce d'Amqui demande, qu'en concertation avec les leaders du milieu, la Société Radio-Canada convienne de maintenir ouverte une station régionale avec mandat de couvrir le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie, les Îles et la Côte Nord.

L'étendue de ce territoire justifie amplement une dérogation à la politique régionale telle que conçue par la Société Radio-Canada.

Pour nous, l'éloignement des grands centres est un facteur qui rend impensable une couverture adéquate par la station située à Québec (...)

Nous demandons avec insistance aux instances décisionnelles de redonner à la population de l'Est du Québec l'accès à la culture, l'accès à l'information régionale et le privilège de faire connaître leur région à la grandeur du Québec et du Canada.

Peut-être ne sommes-nous pas nombreux et que notre poids politique n'est pas aussi fort que celui des grands centres mais notre territoire est grand et nous croyons avoir le droit d'être considérés comme des citoyens, citoyennes à part entière.

Marcel Morin, Président  
La Chambre de commerce d'Amqui

### Il faut parler

Je désire exprimer au nom du conseil municipal du Bic, un appui sans réserves aux revendications faites contre la fermeture de la station de télévision CJBR-TV à Rimouski.

Notre municipalité et notre région ne peuvent se permettre de rester muets devant un geste aux conséquences négatives sur l'économie du Bas-St-Laurent.

Valois Doucet  
Bic

Parée de fines soieries et délicates dentelles, la féminité se porte tendrement, à fleur de peau.

Le raffinement ultime... à s'offrir ou à recevoir

**ROSA BORRA**

FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

Le temps des fêtes c'est avant tout

**PLACE de la CITÉ**

Entre Place Laurier et Place Ste-Foy  
OUVERT 7 JOURS EN DÉCEMBRE

**Meubles Design**  
par St-Gelais

Meilleur rapport qualité/prix

**CHÊNE MASSIF**

5 couleurs disponibles

1010, BOUL. DES CAPUCINS (coin Canardière) (418) 525-4671

Achetez avant janvier 1991 et sauvez les taxes

**SOLDE ANNUEL 20% à 40%**

**Galerie Italienne**

**CHÊNE MASSIF**

5 couleurs disponibles

1010, BOUL. DES CAPUCINS (coin Canardière) (418) 525-4671

JOYEUX NOËL...

AMEUBLEMENTS

BONNE ANNÉE!

**TANGUAY**



**PAYABLE  
LE 12 AVRIL  
1991**

aucun comptant, aucun intérêt\*  
sur toute la marchandise



**TÉLÉVISEUR COULEUR**  
20 po (SG3935Y)



Télécommande, câblocompatible à 157 canaux.

**399<sup>95</sup>**

GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile.

**MAGNÉTOSCOPE VHS**



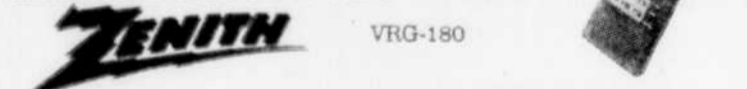
4 TÊTES, DOUBLE AZIMUT

4 têtes, double azimut, affichage à l'écran, image parfaite, positions ralenti et pause télécommande.

**399<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile.

**MAGNÉTOSCOPE VHS**



4 têtes, double azimut, image parfaite en position arrêt et pause, télécommande multimarque, ralenti à vitesse variable.

**449<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre

**MAGNÉTOSCOPE VHS STÉRÉO**  
6 TÊTES, HI-FI



4 têtes vidéo, 2 têtes audio, affichage à l'écran, télécommande, ralenti à 5 vitesses, câblocompatible à 176 canaux, Minuterie 14 jours / 8 semaines

**599<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile

\* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que la taxe de vente.

\*\* Information en magasin. Cartes de crédit acceptées.

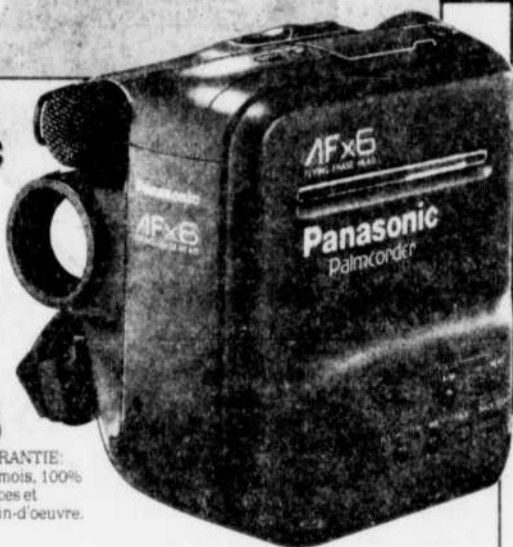
**Panasonic**

PV-10K  
**CAMESCOPE COMPACT VHS**

Mise au point automatique intégrale  
Fonction macro automatique  
Objectif à focale variable 6.1  
Photosensibilité (5 Lux)

**1199<sup>95</sup>**

GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre.



PC 29V76S

Moniteur 29 po, stéréo MTS, réglage audio vidéo sur télécommande, sortie audio variable, télécommande à 41 fonctions, câblocompatible à 155 canaux, affichage à l'écran, minuterie sommeil.

**999<sup>95</sup>**

GARANTIE: 3 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre.



**LECTEUR LASER**

(SPLC-20BK)

Carrousel pour 5 disques  
20 mémoires  
Accès aux disques pendant la lecture  
Séquence de lecture choisie au hasard  
TELECOMMANDE

**299<sup>95</sup>**

GARANTIE: 24 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre.

**Technics**

**LECTEUR LASER Technics**

(SLP-170BK)

Nouveau Système MASH  
20 sélections de mémoire programmables

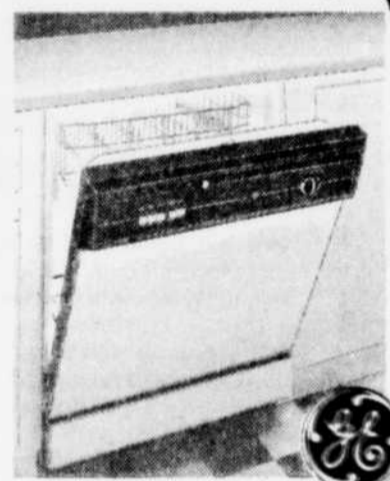
**249<sup>99</sup>**

GARANTIE: 2 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre.

**\*\*LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE**

**UN SERVICE À TOUTE ÉPREUVE**

**OUVERT DIMANCHE**



**LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ**

(VDE5110)

Action de lavage à 3 niveaux  
Distributeur de produits de rinçage  
4 cycles de lavage. Broyeur d'aliments mous. Cuve et intérieur de porte garantis 10 ans.

**499<sup>95</sup>**

GARANTIE: 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre, 3 ans supp. moteur et grille.

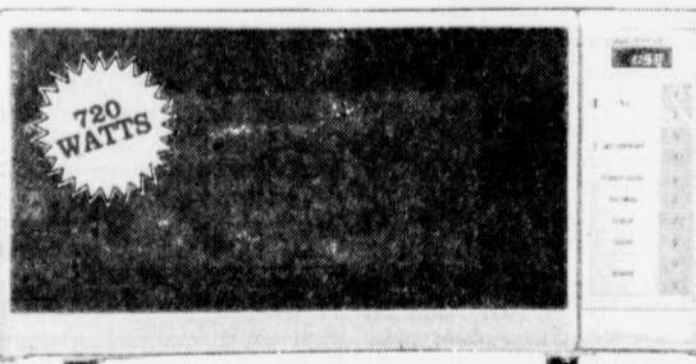
**FOUR À MICRO-ONDES Quasar**

MQS 0803

0.8 pi cu, 700 watts, réchauffage et décongélation automatique au poids, 6 niveaux de puissance, triple programmation, programmation automatique pour aliments surgelés.

**249<sup>95</sup>**

GARANTIE: 3 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre



**FOUR À MICRO-ONDES TOSHIBA**

(ERS6645) 0.9 pi cu

9 niveaux de puissance  
Programme de cuisson à deux étapes  
Jet Defrost, MC (Décongélation par étapes)  
Touche de cuisson express  
Egalement disponible tout blanc

**249<sup>95</sup>**

GARANTIE: 50 mois 100% pièces et main-d'oeuvre 5 ans sur magnétos

**HORAIRE DE DÉCEMBRE DES MAGASINS TANGUAY**

**Dimanche** 10h à 17h  
**Lundi au vendredi** 9h à 21h  
**Samedi** 9h à 17h  
**Mercredi 26 déc.** 13h à 21h

Fermé: 25, 30 décembre, 1er et 2 janvier

Trois-Rivières: Dimanche fermé

**Une exclusivité TANGUAY 18 techniciens en électronique**

**\*\*Installation et service à domicile GRATUITS**

**Nettoyage des têtes de magnéscope en atelier GRATUIT la première année**

**Tous nos conseillers sont des experts en électronique**

**LÉVIS: 833-4511**  
PLACE TANGUAY

**BEAUPORT: 667-6282**  
535, BOUL. SAINTE-ANNE

**LES SAULES: 871-4411**  
CARREFOUR LES SAULES  
5150, BOUL. L'ORMIERE

**TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111**  
2200, DES RECOLLETS

**LIVRAISON ET SERVICE: 872-2242**